

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

# VAUX

magazine N°51 ÉTÉ 2014



**RENTRÉE SCOLAIRE  
2014 - 2015  
LES ASSOCIATIONS**

# Sommaire

*Vaux à l'heure des NAP*  
pages 4 à 6

*La rentrée scolaire 2014/2015*  
pages 7 à 9

*Culture & loisirs, bibliothèque municipale*  
pages 10 & 11

*Patrimoine*  
page 12

*Les associations*  
pages 14 à 34

*Solidarité & CCAS*  
pages 35 à 37

*Vaux-Vacances*  
pages 38 & 39

*Informations*  
pages 40 à 42

*Compte rendu du conseil municipal*  
pages 43 à 46

*Contacts & Téléphones utiles*  
page 47

**Directeur de la publication :**

Julien Crespo

**Maquette & graphisme**

Commission Information et Communication

harguen33@aol.com

**Comité de rédaction :**

M. Gardin - A. Lancéa - P. Lesage - A. Monnier -

J. Harter - J. Lerma - N. Renaut - N. Benchehida

**Photographie de couverture :**

Spectacle ACCADRA

**Photographies :**

Tous les Vauxois et mentions indiquées.

**Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :**

Les Associations - J & L-O Baschet - M. Bianco - V. Carton - G. Choppe

J-P. Couteau - B. Foucault - S. Leclercq - V. Pautonnier C. Robin - M. Sanséau-Baykara

M-C. Vandeville.

**Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication**

**Impression FJD 01 34 97 50 90 - RCS Versailles B 495 058 000, à 2 100 exemplaires • Dépôt légal août 2014.**

## LA RENTRÉE 2014

*La rentrée scolaire est une période charnière dans la vie de chacun. A peine les congés terminés, heureux et reposés, il faut se replonger dans la rentrée et ses préparatifs. Tout doucement on rentre dans l'automne, l'atmosphère redevient studieuse. Les plus petits découvrent pour la première fois l'école et les plus grands retrouvent leurs copains et les bancs de l'école, et même si tout se passe bien il y a un petit stress à gérer. Mais la rentrée c'est aussi l'occasion de prendre de bonnes résolutions.*

*A Vaux, comme dans beaucoup d'autres communes, la rentrée 2014 ne sera pas une rentrée comme les autres, pour les enfants comme pour les parents. La réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement va entraîner des changements dans l'organisation de la semaine de l'enfant, cependant la vie d'un enfant à l'école vaut bien qu'elle s'y déroule « au bon rythme ».*

*La municipalité consciente de cet enjeu a voulu que cette modification du rythme scolaire se fasse essentiellement au bénéfice de l'enfant.*

*Ces modifications des rythmes scolaires auront une incidence sur vos enfants, cependant faisons en sorte tous ensemble que tout se déroule le mieux possible, notre priorité c'est l'enfant et la prise en compte de son rythme biologique.*

*Cet été encore les agents communaux se sont activés pour mener à bien les travaux de peinture, de rénovation et d'amélioration des bâtiments scolaires afin de préparer au mieux la rentrée pour les enfants et les enseignants.*

*La municipalité a décidé et commencé dès cet été un investissement financier lourd à l'école élémentaire avec la création d'une nouvelle cour et d'un nouveau préau couvert. Ces travaux seront finalisés avant la fin de l'année, pour le confort de tous.*

*Les effectifs sont en hausse à l'école élémentaire et nous accueillerons une nouvelle classe à la rentrée. Le Maire et moi-même ainsi que toute l'équipe municipale nous engageons encore cette année sur notre priorité donnée à l'action publique en direction de l'éducation de nos enfants.*

*Pour cette nouvelle aventure scolaire, je vous souhaite une bonne rentrée à tous pleine d'enthousiasme, d'espoir et de réussite.*

Corinne Robin

Maire-adjoint aux affaires scolaires,  
à l'enfance et la jeunesse





# VAUX A L'HEURE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les horaires de classe changent en septembre 2014. Les élèves auront classe désormais le mercredi matin dès la rentrée.

Suite au questionnaire élaboré par la Municipalité et adressé à tous les parents, 82% des parents qui ont répondu se sont prononcés en faveur de ce jour de classe plutôt que le samedi.

Cette réforme dont on parle depuis plus d'un an, vise à mieux répartir les heures d'enseignement.

De nombreux chronobiologistes (spécialistes des rythmes de l'enfant) expliquent qu'une semaine de 4 jours d'école est préjudiciable pour bien apprendre. Il y aura toujours 24 h d'enseignement, mais répartis sur 4,5 jours. Les chronobiologistes constatent aussi que le temps après le repas du midi est un temps peu favorable aux apprentissages, temps de faible concentration pour les élèves.

Depuis 9 mois, la première réunion ayant eu lieu le 21 novembre 2013, un groupe de travail s'est constitué autour de ce projet et tous les acteurs travaillent sans relâche pour mener à bien le projet.

Ce groupe de travail est constitué du Maire, de représentants de la collectivité, d'élus, de parents d'élèves élus, d'enseignants et de membres des associations vauchoises. Tous ont été volontaires pour participer à ce travail. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises. 4 réunions ont été nécessaires pour élaborer un projet commun et le projet était bouclé le 14 mars 2014. L'amendement Hamon nous a obligés à nous rencontrer à nouveau car il offrait la possibilité de transformer les NAP en garderie du soir. Cependant toujours soucieux de l'intérêt de l'enfant, après 2 réunions, il a été décidé de

maintenir les NAP dans leur projet initial, bien que cela représente un coût pour la Municipalité et une organisation plus compliquée.

Forts de tous ces éléments, nous avons décidé ensemble de proposer un aménagement du temps scolaire qui cherche à harmoniser aux mieux les attentes de chacun et qui nous semblait le mieux adapté au rythme de l'enfant.

Ces Nouvelles Activités Péricolaires (NAP), organisées par la municipalité sous la direction du Service Scolaire et de sa nouvelle responsable Mme Payet, auront lieu tous les jours en école élémentaire de 13 h 30 à 14 h 15 et en école maternelle les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 9 h 30.

Cette réforme a un coût pour la Ville que l'on estime à 110 € par enfant et par an. Cette réforme va bien sûr impacter notre budget communal pour les prochaines années.

Dès le premier jour, l'ensemble de l'équipe municipale, soucieuse de la réussite de ce projet ambitieux, sera très vigilante sur l'organisation des NAP afin que les enfants soient bien pris en charge.

La concertation continuera à vivre puisqu'un groupe de pilotage issu du groupe de travail continuera à se réunir et qu'un bilan d'étape est prévu aux vacances de Noël.

Merci à tous de votre participation, de vos apports, de vos doutes, de vos inquiétudes et de tous les éclairages croisés qui nous ont permis d'avancer. Le plus difficile est sûrement devant nous, avec l'application pratique et concrète de cette réforme, mais avec le soutien de tous les acteurs. Je ne doute pas que nous arriverons avec le temps à faire pour le mieux dans l'intérêt de tous et surtout des enfants.



# Nouvelles A

## LES QUESTION

## Quels sont les objectifs des NAP ?

Les communes ont l'obligation pour la rentrée 2014, de mettre en place la réforme des nouveaux rythmes scolaires décidés par le gouvernement.

Les activités mises en place viseront tout d'abord à développer les potentialités de chaque enfant, ou à les exploiter autrement en le mettant en situation de réussite, sans recherche de performance et dans un climat détendu.

Les NAP leur permettront de découvrir et de pratiquer des activités qu'ils n'ont pas les moyens d'aborder.

Ces activités pourront être culturelles, artistiques, sportives, de découverte, de bien être...

Les NAP auront pour objectif de développer la motivation, la curiosité, l'attention, la capacité à être en groupe, apprendre à se détendre et se poser...

### Quelles activités seront proposées en école élémentaire ?

Le Groupe de travail s'est appuyé sur 4 axes.

⇒ **axe 1** : Donner à l'enfant l'envie et le plaisir d'apprendre par le biais du jeu, du conte

⇒ **axe 2** : Développer autour des NAP, des temps calmes où l'enfant se ressource, afin de reprendre les apprentissages en classe en début d'après midi plus serein et plus disponible

⇒ **axe 3** : Développer des activités sans esprit de compétition, ni de performance juste pour le plaisir de la découverte et du bien être

⇒ **axe 4** : Chercher à développer des activités autour du vivre ensemble, de la découverte de son environnement.

Tous ces axes doivent permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres, au monde qui les entoure et découvrir de nouvelles potentialités. 5 thèmes sont retenus

- ⇒ Les sens en éveil
- ⇒ J'explore mon environnement
- ⇒ Bien dans mon corps
- ⇒ Je me détends
- ⇒ Graine d'artiste

# Activités Péri-scolaires

## NS QUE VOUS VOUS POSEZ

### Quelles activités seront proposées à l'école maternelle ?

Les activités seront différentes entre la maternelle et l'élémentaire.

Pour l'école maternelle les NAP privilégient le repos avec la sieste pour les petits et les moyennes sections qui souhaitent dormir.

Pour les autres, les NAP auront pour objectif l'éveil et la socialisation axées autour de la motricité (jeux de construction...), du vocabulaire (histoire, conte...), de la détente (relaxation) et du jeu (chant, jeux de société, éveil musical...)

Il faut souligner que le temps de sieste est un moment important pour les enfants qui sont pour la plupart en manque de sommeil. C'est aussi la raison pour laquelle on a décalé l'heure de rentrée scolaire le mercredi matin à 9 h 30 pour permettre aux enfants, qui le peuvent, de se lever plus tard.

### Les NAP seront-elles gratuites ?

Les NAP organisées tous les jours seront gratuites.

### Comment seront-elles organisées ?

École élémentaire :

3/4 h tous les jours de 13 h 30 à 14 h 15.

École maternelle :

1/2 h lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 14 h et mercredi matin de 8 h 30 à 9 h 30.

L'inscription est obligatoire, les enfants non inscrits ne seront pas accueillis aux NAP.

Les enfants inscrits aux NAP doivent être présents pendant toute la durée du cycle. Les cycles sont définis par les périodes entre les vacances scolaires.

La répartition des enfants se fait par demi-classe. Les enfants sont pris en charge par les animateurs après leur regroupement dans la cour de l'école.

**Une charte des NAP est mise en place. C'est un outil de référence qui a pour objectif :**

1) de fixer les conditions de fonctionnement des NAP ;

2) de préciser les règles de fonctionnement applicables au personnel encadrant ;

3) de définir le rôle des partenaires ;

4) de déterminer les principes généraux relatifs aux règles de vie au sein des NAP ;

5) de fixer les engagements des parents.

### Qui les animera ?

Pour l'école maternelle, les ATSEM seront les principales intervenantes avec les apprenties CAP petite enfance. Il y aura aussi des enseignantes et des intervenants extérieurs issus du monde associatif vauchois.

Pour l'école primaire, il s'agira principalement d'animateurs qualifiés, venant du centre de loisirs, du monde associatif, investis dans la monde de l'éducation, d'artistes, de personnel communal déjà en contact avec les enfants, ainsi que des enseignantes.

Le recrutement des intervenants se fait autour d'un projet correspondant aux grands axes fixés par le groupe de pilotage, la plupart des intervenants prennent déjà les enfants en charge confiés par leur parents.

### Les enfants pourront-ils choisir les activités ?

Non, Ils suivront toutes les activités proposées au long du cycle selon un planning établi à l'avance.

### Le mercredi ?

Il n'y aura pas de NAP pour l'école élémentaire. Pour l'école maternelle les NAP auront lieu de 8 h 30 à 9 h 30, afin de permettre aux jeunes enfants qui peuvent se lever plus tard de ne venir en classe qu'à partir de 9 h 30.

Le centre de loisirs fonctionnera le mercredi après la classe à partir de 11 h 30 et seuls les enfants inscrits pour l'après-midi au centre de loisirs pourront bénéficier de la restauration scolaire.

Pour les enfants de l'école élémentaire et de maternelle qui ne fréquentent pas le centre de loisirs il n'y aura pas cantine.

L'accueil périscolaire du matin fonctionnera comme pour les autres jours de la semaine.

### Où auront lieu les NAP ?

Les NAP auront lieu au sein de l'école maternelle pour les élèves de maternelle. Pour les élèves de l'école élémentaire les NAP auront lieu au centre de loisirs, à l'Orangerie, Salle des associations de la Martinière, salles de l'espace Cuche, à la Bibliothèque, dans le Parc, au COSEC et si besoin dans des salles de classe. Les salles seront occupées en fonction des activités.

### Quelles sont les périodes des cycles ?

Période 1 du 2/09 au 17/10 2014

Période 2 du 3/11 au 19/12 2014

Période 3 du 5/01/2015 au 13/02/2015

Période 4 du 2/03 au 17/04/2015

Période 5 du 4/05 au 3/07/2015

Sous la condition que le comité de pilotage qui fera l'évaluation en décembre 2014 valide la pérennité des NAP.

### Quel est le coût des NAP pour la commune ?

L'estimation compte tenu de l'achat de matériel et de la rémunération des animateurs est de 110 € par enfant et par année scolaire.

L'Etat pour l'année 2014/2015 attribue une subvention de 50 € par enfant et par année scolaire.

### Quelles sont les modalités pratiques ?

Les NAP sont des activités facultatives, en conséquence afin de permettre une bonne organisation, pour pouvoir participer aux NAP les enfants devront être inscrits.

Un dossier d'inscription a été remis à tous les enfants. Si vous ne l'avez pas vous pouvez le télécharger sur le site de la Ville ou venir le retirer en Mairie.

Ce dossier est à retourner au service scolaire avant la rentrée pour le premier cycle du 2/09 au 17/10/2014.

Les enfants sont inscrits pour une période définie, de vacances à vacances. Les enfants inscrits à un cycle doivent le suivre dans sa totalité.

Tout enfant non inscrit ne sera pas pris en charge et sera placé directement sous la responsabilité de ses parents.

Les NAP relèvent de la responsabilité de la municipalité.

*Corinne Robin*

*Maire-adjoint aux affaires scolaires, à l'enfance et la jeunesse*

## Organisation de la semaine scolaire

### Activités école primaire

|                | Lundi                                       | Mardi                | Mercredi                                                                                                                 | Jeudi                                       | Vendredi             |
|----------------|---------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
| <b>7 h 30</b>  | Accueil périscolaire                        | Accueil périscolaire | Accueil périscolaire                                                                                                     | Accueil périscolaire                        | Accueil périscolaire |
| <b>8 h 30</b>  | Classe                                      | Classe               | Classe                                                                                                                   | Classe                                      | Classe               |
| <b>11 h 30</b> | Pause méridienne du déjeuner                |                      | L'enfant quitte l'école ou l'enfant est inscrit au centre de loisirs pour l'après-midi et il dîne au restaurant scolaire | Pause méridienne du déjeuner                |                      |
| <b>13 h 30</b> |                                             |                      |                                                                                                                          |                                             |                      |
| <b>14 h 15</b> | NAP                                         | NAP                  |                                                                                                                          | NAP                                         | NAP                  |
| <b>14 h 30</b> | Récréation                                  | Récréation           |                                                                                                                          | Récréation                                  | Récréation           |
| <b>16 h 30</b> | Classe                                      | Classe               |                                                                                                                          | Classe                                      | Classe               |
|                | sortie, ou étude<br>ou accueil périscolaire |                      |                                                                                                                          | sortie, ou étude<br>ou accueil périscolaire |                      |

### Activités école maternelle

|         | Lundi                              | Mardi                   | Mercredi                                                                                                                                  | Jeudi                              | Vendredi                |
|---------|------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| 7 h 30  | Accueil<br>périscolaire            | Accueil<br>périscolaire | Accueil<br>périscolaire                                                                                                                   | Accueil<br>périscolaire            | Accueil<br>périscolaire |
| 8 h 30  | Classe                             | Classe                  | NAP                                                                                                                                       | Classe                             | Classe                  |
| 9 h 30  |                                    |                         | Classe                                                                                                                                    |                                    |                         |
| 11 h 30 | Pause méridienne du déjeuner       |                         | L'enfant quitte l'école<br>ou<br>l'enfant est inscrit au centre de<br>loisirs pour l'après-midi et il dé-<br>jeune au restaurant scolaire | Pause méridienne du déjeuner       |                         |
| 13 h 30 |                                    |                         |                                                                                                                                           |                                    |                         |
| 14 h    | NAP                                | NAP                     |                                                                                                                                           | NAP                                | NAP                     |
| 16 h 30 | Classe                             | Classe                  |                                                                                                                                           | Classe                             | Classe                  |
|         | sortie,<br>ou accueil périscolaire |                         |                                                                                                                                           | sortie,<br>ou accueil périscolaire |                         |

# RENTRÉE SCOLAIRE 2014 - 2015

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2014 / 2015

|           | ZONE A                                             | ZONE B                                       | ZONE C *                                     |
|-----------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| TOUSSAINT | du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014      |                                              |                                              |
| NOËL      | du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015 |                                              |                                              |
| HIVER     | du samedi 7 février<br>au lundi 23 février 2015    | du samedi 21 février<br>au lundi 9 mars 2015 | du samedi 14 février<br>au lundi 2 mars 2015 |
| PRINTEMPS | du samedi 11 avril<br>au lundi 27 avril 2015       | du samedi 25 avril<br>au lundi 11 mai 2015   | du samedi 18 avril<br>au lundi 4 mai 2015    |
| ÉTÉ       | samedi 4 juillet au lundi 31 août 2015             |                                              |                                              |

\* Zone C : académie de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 30. Les familles pourront inscrire leurs enfants sur place.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

La garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le mardi 2 septembre 2014 au Centre de Loisirs.

### Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil Péri Scolaire

| Quotient familial | Matinée | Matinée<br>TR 10% | Après midi 1<br>16 h 30 - 18 h | AM 1<br>TR 10% | Après midi 2<br>Après 18 h | AM 2<br>TR 10% | Après midi 3<br>16 h 30 - 19 h | AM 3<br>TR 10% |
|-------------------|---------|-------------------|--------------------------------|----------------|----------------------------|----------------|--------------------------------|----------------|
| De 0 à 5000 €     | 2,00 €  | 1,80 €            | 2,99 €                         | 2,69 €         | 1,50 €                     | 1,35 €         | 4,49 €                         | 4,04 €         |
| 5 001 à 8000 €    | 2,04 €  | 1,83 €            | 3,05 €                         | 2,75 €         | 1,53 €                     | 1,37 €         | 4,58 €                         | 4,12 €         |
| 8 001 à 12000 €   | 2,08 €  | 1,87 €            | 3,12 €                         | 2,80 €         | 1,56 €                     | 1,40 €         | 4,67 €                         | 4,21 €         |
| 12001 à 18000 €   | 2,12 €  | 1,91 €            | 3,18 €                         | 2,86 €         | 1,59 €                     | 1,43 €         | 4,76 €                         | 4,29 €         |
| + de 18001 €      | 2,16 €  | 1,94 €            | 3,24 €                         | 2,91 €         | 1,62 €                     | 1,46 €         | 4,87 €                         | 4,38 €         |

**Le tarif de l'accueil périscolaire en matinée et en soirée** est forfaitaire quelle que soit la durée réelle de l'accueil.

Le calcul du quotient familial s'effectue de la manière suivante : Revenus imposables annuels du foyer, divisé par le nombre de parts (justifiés par le dernier avis d'imposition).

**Le prix de la journée de Centre de Loisirs** pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes Vexin-Seine est fixé à 24,84 euros repas inclus. Le prix de la demi-journée, avec repas est fixé à 65% du tarif journée, soit 14,95 €.

**Le tarif réduit de 10%** s'applique à partir de 2 enfants inscrits par le même foyer.

### Tarifs du Centre de Loisirs (repas compris)

| Quotient familial | Par journée<br>Par enfant | 10% Par journée<br>Par enfant | 1/2 journée<br>Par enfant | 10% 1/2 journée<br>Par enfant |
|-------------------|---------------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| De 0 à 5000 €     | 12,22 €                   | 10,99 €                       | 7,94 €                    | 7,13 €                        |
| 5001 à 8000 €     | 13,23 €                   | 11,91 €                       | 8,60 €                    | 7,74 €                        |
| 8001 à 12000 €    | 14,25 €                   | 12,83 €                       | 9,26 €                    | 8,35 €                        |
| 12001 à 18000 €   | 15,27 €                   | 13,74 €                       | 9,93 €                    | 8,91 €                        |
| + de 18001 €      | 16,29 €                   | 14,66 €                       | 10,59 €                   | 9,52 €                        |

Par journée : Extérieur = 24,84 € repas inclus    Par 1/2 journée : Extérieur = 14,95 €  
Une baisse de tarif de 10% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

**Règlement obligatoire par courrier**



## École primaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directrice Mme Titeux.

**Temps scolaire :** 8 h 30 à 11 h 30 et 14 h 15 à 16 h 30.

**Mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30**

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



## École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Poidevin.

Enfants nés en 2007, 2008, 2009.

**Temps scolaire :** 8 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 16 h 30.

**Mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 30 et de 16 h 30) doivent être rigoureusement respectées. Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie aux frais des familles.



## Restauration scolaire

### RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

#### Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire.

Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli.

Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

#### Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

#### Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire. Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.

2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits

3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire.

Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

#### Repas exceptionnels

Pour le repas exceptionnels, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

#### Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription.

Les jours où l'enfant n'est pas inscrit seront facturés au tarif exceptionnel.

Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture.

A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

### Pour les nouveaux élèves de maternelle et de primaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école primaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

### Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

### Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2014 / 2015

| Quotient Familial | Élémentaire | Maternelle |
|-------------------|-------------|------------|
| + 13 500 €        | 4,10 €      | 4,10 €     |
| 11 500 à 13 500 € | 3,90 €      | 3,90 €     |
| 8 001 à 11 500 €  | 3,75 €      | 3,75 €     |
| 6 001 à 8 000 €   | 3,50 €      | 3,50 €     |
| 4 001 à 6 000 €   | 3,00 €      | 3,00 €     |
| 0 à 4 000 €       | 2,50 €      | 2,50 €     |

Tarif exceptionnel 5,00 €  
Extérieur (enfants et adultes) 5,80 €

Depuis septembre 2011 instauration d'un forfait de 1,50 € par repas pour les enfants déjeunant à la cantine dans le cadre d'un PAI. Cette somme correspond aux frais de fonctionnement occasionnels, l'enfant amenant son propre repas.

### Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie.

\* Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription au restaurant pour que l'enfant puisse déjeuner.

\* Les familles en difficulté financière peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.

\* Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

### Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2012 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 d'où un prix du repas de 2,50 €.



## Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,  
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2014/2015  
Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir contactez,  
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)  
Collège de Meulan, Lycée et collège des Mureaux,

Le prix de la carte de transport (Optile ou Imagin'R), pour l'année scolaire 2014/2015, a été fixé par Véolia.

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia. Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écqueville. L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

### Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris)

Trajet Vaux / collège Henri IV = 2 sections : 114,10 €

Les élèves qui sont scolarisés aux lycées des Mureaux doivent pour leur trajet compléter un dossier Imagine R

### Tarif de la carte IMAGINE"R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange 4 / 5 : 182,90 €

### Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan, François Villon au Mureaux et Vaucanson). Cette participation relevée à 47,50 € est versée directement au transporteur.

Le Conseil Général des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire et Imagin'R".

### Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels.

Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2014 / 2015 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

### ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

|                |                  |        |        |
|----------------|------------------|--------|--------|
| VAUX-SUR-SEINE | Lion Vert        | 7 h 50 | 9 h 03 |
|                | Le Temple        | 7 h 52 | 8 h 48 |
|                | Mairie           | 7 h 55 | 8 h 44 |
|                | Les Champeaux    | 7 h 57 | 8 h 43 |
|                | Cherbourg        | 7 h 58 | 8 h 42 |
|                | Gare SNCF        | 8 h 04 | 9 h 06 |
|                | Cimetière        | 8 h 05 | 9 h 07 |
| MEULAN         | Collège Henri IV | 8 h 20 | 9 h 17 |

### ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

|                |                 |        |        |
|----------------|-----------------|--------|--------|
| VAUX-SUR-SEINE | Lion Vert       | 7 h 40 | 8 h 40 |
|                | Le Temple       | 7 h 41 | 8 h 41 |
|                | Mairie          | 7 h 42 | 8 h 42 |
|                | Les Champeaux   | 7 h 44 | 8 h 44 |
| LES MUREAUX    | Lycée Vaucanson | 8 h 13 | 9 h 09 |
|                | Lycée F. Villon | 8 h 20 | 9 h 16 |

### ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

|                |                 |        |        |
|----------------|-----------------|--------|--------|
| VAUX-SUR-SEINE | Gare            | 7 h 41 | 8 h 41 |
|                | Cimetière       | 7 h 42 | 8 h 42 |
|                | Lavoir          | 7 h 43 | 8 h 43 |
| LES MUREAUX    | Lycée Vaucanson | 8 h 17 | 9 h 17 |
|                | Lycée Villon    | 8 h 24 | 9 h 24 |

### TELEPHONES UTILES

Transports CSO

Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70

Les Cars Lacroix

01 30 40 56 56

Collège Henri IV de Meulan : 01 30 99 90 50

Collège Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45

LEP Les Mureaux : 01 34 74 11 82

Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

Lycée Vaucanson, Les Mureaux : 01 30 99 94 10

# BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

*Après les voyages estivaux et littéraires à bord de notre « bateau livres », nous vous invitons à poursuivre la navigation au fil de nos animations.*

*Nous poursuivons les rendez-vous cinéma une fois par mois.*

*Les spectateurs seront conviés à un petit débat à la fin de la séance.*

## Vaux-Vacances

Faisant suite à notre participation à VAUX-VACANCES (7 - 14 Juillet), des livres voyageurs ont pris leur envol et ont été mis à portée de mains des butineurs de lecture. Vous les avez découverts nichés dans de petites maisonnettes suspendues aux arbres du Parc de la Martinière.



## Rentrée littéraire

25 Octobre à 10 h 30

Pour vous faciliter le choix parmi les centaines d'ouvrages publiés chaque année à l'occasion de la rentrée littéraire nous vous proposons un « café-causerie » autour de la sélection faite par vos bibliothécaires.

## Commémoration 14-18

**Pendant le mois de Novembre :**

Sur le mode de l'évocation du vécu intime et faisant écho à la commémoration nationale nous rappelant combien chaque famille fut bouleversée par cette tragédie, nous vous proposons deux rendez-vous :

**Exposition d'objets d'époque :**

Nous renouvelons notre appel : Si vous voulez participer à l'exposition, n'hésitez pas à nous contacter !

## Lecture-Spectacle

7 novembre à 20 h 30



## Soirée avec Marc Roger

21 novembre à 20 h 30



Ce passeur de livre, aux travers de textes de grands auteurs, nous fera vivre et partager la vie de nos grands-parents pendant cette tragique période de notre histoire.

**POUR VENIR NOUS  
MUNISSEZ-VOUS D'UN JUSTIFICATIF**

**ENFANTS : MOINS DE 4 ANS : GRATUIT,**

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

**MARDI : 10 H 30 - 12 H**

**MERCREDI : 9 H - 12 H**

**JEUDI : RÉSERVÉ**

**VENDREDI : 10 H 30 - 12 H**

**SAMEDI : 10 H 30 - 12 H**

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'ENTRÉE EST LIBRE  
À TOUTE PERSONNE QU'ELLE SOIT**

**TÉL : 01 30 99 48 80 - COURIEL :**



**RENCONTRE JEUNESSE**

RACONTE TAPIS

**Rouge matou**

du 7 au 24 octobre

Outils d'animation prêtés par la Bibliothèque départementale.  
Des séances seront proposées aux scolaires.

**Mer bleue**

du 4 novembre au 5 décembre

Pour les plus petits : crèche, relais des assistantes maternelles et enfants de maternelle.

**MOIS DOCUMENTAIRE****Oiseaux du monde**

16 novembre à 16 h

Chaque année cet événement national nous permet de programmer des films de qualité en partenariat avec l'association Contrechamp.

Une séance exceptionnelle vous sera proposée : une projection en 16 mn animée par la cinémathèque Robert Lynen !

**RENDEZ-VOUS DE NOËL**

La bibliothèque affectionne particulièrement ce moment de l'année : au cœur de ce mois de décembre, contes et autres lectures conviviales vous sont proposés pour vous mettre dans la douce ambiance de Noël et vous préparer à ces petits moments de bonheur, de partage et de joie.

mardi et vendredi à 17 h

**Marionnettes**

29 novembre à 10 h

Spectacle de marionnettes de la Compagnie "Graines de cailloux" pour les tout petits de 9 mois à 3 ans

**Spectacle enfants**

6 décembre à 16 h

Spectacle pour enfants de 4 à 10 ans La Compagnie "Tête d'orange" vous contera le mécontentement d'une fillette dont l'anniversaire tombe le 25 décembre !

Un petit goûter clôturera cette rencontre.

**Concert de Noël**

19 décembre à 16 h

Petit concert de Noël présenté par les élèves de l'école de musique "Frédéric Chopin"

**Atelier déco de Noël Adultes**

20 décembre en matinée

**US REJOINDRE :  
DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS**

**DE 4 À 14 ANS : 5 €, ADULTES : 7,50 €**

**OUVERTURE :**

**H ET 14 H 30 - 18 H**

**H ET 14 H 30 - 18 H**

**AUX SCOLAIRES**

**12 H ET 14 H 30 - 18 H**

**12 H ET 13 H 30 - 17 H**

**LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE  
QUE VOUS SOIT ADHÉRENTE OU NON  
BIBLIOTHEQUE@VAUXSURSEINE.FR**



# LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

*Cette année, la trente-et-unième édition des Journées européennes du patrimoine a pour thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ».*

*Le dimanche 21 septembre, le trio historique vauchois, château, église et « Pavillon d'Artois », ouvrira portes et parcs aux visiteurs.*

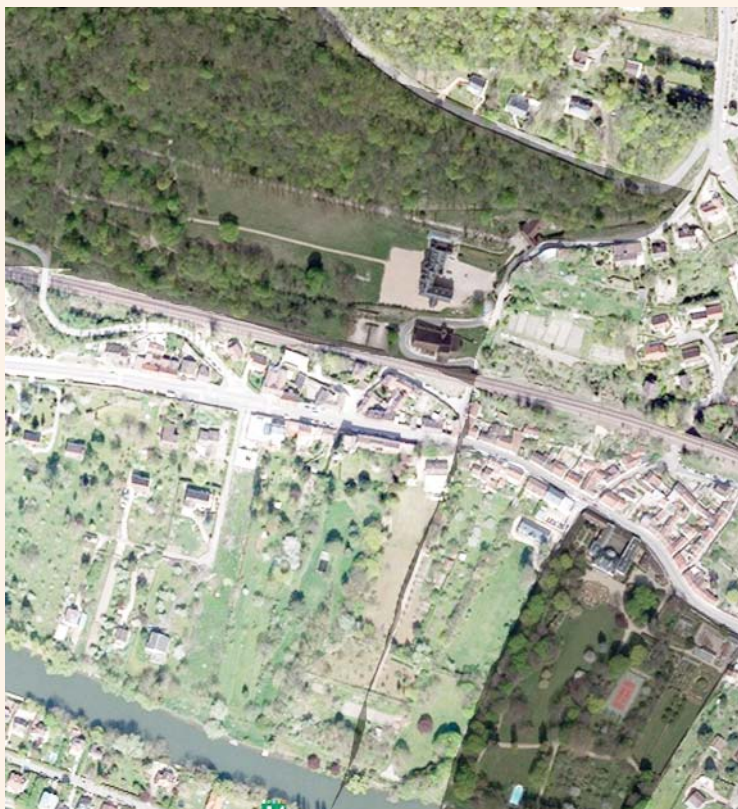
«... Ce thème est une invitation à l'échange d'idées, au jeu et au croisement des regards et des métiers. Il doit permettre de mettre en lumière certains enjeux cruciaux pour l'avenir en matière culturelle, sociale et environnementale.

Cette 31<sup>e</sup> édition pourra ainsi s'articuler autour de quelques thématiques fortes, susceptibles d'embrasser l'ensemble des enjeux traversant un thème riche et stimulant :

- Former le regard, sensibiliser les esprits : le rôle de la protection et de ses acteurs
- Le paysage, mariage de tous les patrimoines
- Entre patrimoine urbain et patrimoine rural
- Jardins et domaines, lieux de dialogue
- Les objets de nature : des monuments de culture ?
- Les techniques et les savoir-faire à l'honneur
- Quand la Nature reprend ses droits... »

- L'église St-Pierre-ès-Liens sera ouverte le dimanche 21 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les membres d'Avril (Association Vauchoise de Recherches et d'Initiatives Locales), outre la visite traditionnelle, vous réservent la surprise de découvrir une dimension essentielle de notre patrimoine culturel occidental grâce au thème « Reliques et reliquaires ».



- Le parc du château ouvrira ses portes le dimanche de 15 h à 18 h.
- Les jardins du "Pavillon d'Artois" se dévoileront pour vous de 14 h 30 à 18 h 30, tandis que dans le salon de musique, aussi appelé "petit théâtre", trois musiciennes professionnelles vauchoises - piano et chant - se relaieront pour notre plaisir en jouant des œuvres classiques du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup>.

*Luc-Olivier Baschet*  
Conseiller, délégué au Patrimoine

**À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE,  
LA MAIRIE DE VAUX-SUR-SEINE  
SERA OUVERTE AUX VISITEURS  
SAMEDI 20 SEPTEMBRE DE 9 H À 12 H**

## AGENDA 2014

manifestations vauchoises 2<sup>ème</sup> semestreSeptembre**DIMANCHE 7**

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS  
Espace Marcelle-Cuche  
9 h - 12 h & 14 h - 18 h

**JEUDI 11**

DON DU SANG  
Espace Marcelle-Cuche

**SAMEDI 20 & DIMANCHE 21**

JOURNÉES DU PATRIMOINE  
• L'église St-Pierre-ès-Liens sera ouverte le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
• Le parc du château ouvrira ses portes le dimanche de 15 h à 18 h.  
• Les jardins du « Pavillon d'Artois » vous offriront leur charme dimanche de 14 h 30 à 18 h 30  
• Visite de la mairie  
Samedi de 9 h à 12 h

**SAMEDI 27**

CAISSE DES ÉCOLES : LOTO  
Espace Marcelle-Cuche  
à partir de 20 h

**DIMANCHE 28**

• ADGV - Stage Qi Gong  
Salle Séquoia 9 h 30 - 12 h 30  
• 12<sup>E</sup> RONDE VAUXOISE  
des voitures anciennes  
Parc de la Martinière à partir de 8 h 30  
• CVVX - RÉGATE  
Les 6 heures de Vaux

Octobre**VENDREDI 3 & SAMEDI 4**

BOURSE AUX VÊTEMENTS  
Espace Marcelle-Cuche

**DIMANCHE 5**

CVVX - RÉGATE  
Le ruban bleu à Triel

**DIMANCHE 12**

BANQUET D'AUTOMNE DU CCAS  
Espace Marcelle-Cuche

**VENDREDI 17**

FESTIVAL MOSAÏQUE  
(sous réserve)  
Espace Marcelle-Cuche

**SAMEDI 18**

THÉÂTRE  
Scènes de la vie conjugale  
Espace Marcelle-Cuche 20 h30

**MERCREDI 29**

CINÉMA  
Espace Marcelle-Cuche

Novembre**MARDI 11**

ARMISTICE 1918  
11 h Cimetière de Vaux-sur-Seine

**DIMANCHE 16**

BANQUET DE LA FNACA  
Espace Marcelle-Cuche

**SAMEDI 29**

DON DU SANG  
Espace Marcelle-Cuche

Décembre**JEUDI 11**

Goûter des Anciens  
Espace Marcelle-Cuche



**Samedi 27 Septembre à 20h30**  
**Espace Marcelle CUCHE**  
**Vaux/Seine**

(Ouverture des portes à 19h30)

Buvette  
gâteaux/bonbons



**Réservation fortement conseillée**  
**au 06-50-63-88-63 (à partir du 06/09/2014)**



# FORUM DES ASSOCIATIONS

## DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014

*Il existe de nombreuses raisons de faire du bénévolat.  
Et de nos jours, le tissu associatif de proximité est devenu un relais  
indispensable afin de maintenir le lien social dans nos villes.  
C'est également la possibilité d'y prendre la parole,  
d'y obtenir des informations, d'y exprimer la rage, la joie, la peur,  
l'humour, ou de casser le sentiment de solitude.  
De l'expérience des uns et des autres naît une solidarité.*

**José Harter**

Maire adjoint aux Affaires Associatives,  
et à l'Information



### L'atelier pour tous

**Le Dō In est une méthode corporelle de relaxation active et de bien-être.**

A la portée de Tous : enfant, adolescent, adulte, personne du grand âge, il se pratique par soi-même.

La séance, individuelle ou en groupe, se déroule assis au sol ou sur une chaise.

Prévoir une durée de 20 à 30 minutes.

L'accompagnatrice montre les gestes simples et instinctifs en suivant le schéma corporel par des essayages, des étirements...

Après une séance de Dō In on se sent bien, à la fois relaxé et dynamisé. L'énergie circule mieux et le corps est rééquilibré.

Formée à l'école d'Aromathérapie-Shiatsu André Nahum Paris X, je suis spécialisée dans le Dō In.



J'anime des ateliers de relaxation auprès des maisons de retraite, établissements scolaires, associations sportives et culturelles, ainsi qu'aux familles.

L'Association **L'Atelier Pour Tous** vous propose des cours hebdomadaires, individuels ou en groupes, en salle, à l'espace Marcelle-Cuche.

Adhésion au trimestre.

#### RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Corinne MELLAC  
Tel : 06 73 77 06 64  
ou doinpourtous@free.fr



## Entre Seine et Jardins



*Cette association regroupe des artistes travaillant dans le voisinage de Vaux-sur-Seine. Elle propose des ateliers d'art plastique et organise des événements culturels.*

### ATELIER LIBRE DE MODÈLE VIVANT

Salle d'art plastique, au 2<sup>e</sup> étage de la Martinière, au 87 rue du Général-de-Gaulle.

Contact :

- Luc-Olivier Baschet au 06 84 61 26 85 ;
- corinepagny@gmail.com ;
- Facebook:

<http://www.facebook.com/pages/Séances->



de-dessin-avec-modèles-Vivants-à-VauxSeine.

Cet atelier fonctionne depuis février 2009, à la salle d'arts plastiques de la Martinière, tous les vendredis, les séances durent 3 heures, sans enseignement et en musique.

### XII<sup>e</sup> PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Pour la douzième année consécutive, vous pourrez pousser la porte ouvrant sur les ateliers vauquois. Vous découvrirez durant trois jours, du 11 au 13 octobre 2014, les œuvres de onze artistes travaillant dans des techniques différentes telles que l'aquarelle, le dessin, l'estampe, l'illustration et l'animation, la gravure, le livre d'artiste, la mosaïque, la peinture, la photographie et la sculpture. C'est pour tous l'opportunité d'un nouveau regard sur notre village, de découvertes au long d'une promenade des bords de Seine à la colline de l'Hautil.

### Artistes exposant :

Cédric Babouche, Luc-Olivier Baschet, Sonia Bissa, Dominique Billout, Gilles Le Dilhuidy,

Corine Pagny, Lydie Ribac, Philippe Sabin, Sandrina Vangeel, Caroline Viannay, Nadine Zanatta.

### Horaires d'ouverture :

samedi 11 octobre de 14 h à 19 h ;  
dimanche 12 octobre de 13 h à 19 h.

### Important :

lundi 13 octobre : ouverture de certains ateliers, consultez la carte d'invitation ;  
dimanche 19 octobre : ouverture de certains ateliers, voir le site.

Téléchargez la carte à partir de septembre sur  
[http : //entreseineetjardins.free.fr](http://entreseineetjardins.free.fr)

### Contact et informations

[http : //entreseineetjardins.free.fr](http://entreseineetjardins.free.fr)  
gillesledilhuidy@gmail.com  
Gilles Le Dilhuidy : 06 88 06 45 29

Facebook :

[https : //www.facebook.com/pages/Portes-Ouvertes-Entre-seine-et-jardins-Vaux-sur-Seine/439890186031042?fref=ts](https://www.facebook.com/pages/Portes-Ouvertes-Entre-seine-et-jardins-Vaux-sur-Seine/439890186031042?fref=ts)



## Soif Compagnie

*Depuis 6 ans, Soif Compagnie anime à Vaux-sur-Seine des ateliers de théâtre.  
Dans un cadre à la fois convivial et rigoureux,  
les formateurs Claire Astruc, Luigi Cerri et Chloé Latour  
n'ont cessé de « chercher » avec les élèves « comment exprimer la poésie et la singularité de chacun,  
comment se mettre à l'écoute de soi et des autres,  
comment créer et nourrir l'esprit de troupe qui est l'âme de l'aventure théâtrale ».  
Les spectacles de juin ont été les moments culminants de ces chemins parcourus tout au long de l'année,  
moments de partage et d'échange.*

Pour l'année 2014 / 2015, nous poursuivons notre soif de théâtre en articulant l'expression libre et la création d'un spectacle dans une esthétique « sur-réaliste » et loufoque. Ce sera l'occasion de partager le désir joyeux d'être sur scène et d'explorer le potentiel excentrique d'une troupe d'acteurs à travers le mouvement, le rythme et la voix favorisant l'épanouissement de chacun dans le jeu.

Nous rencontrerons alors le public pour lui offrir nos découvertes de l'année marquées de la fantaisie de Guillaume Apollinaire : « Pour tenter, une rénovation du théâtre, j'ai pensé qu'il fallait revenir à la nature même, mais sans l'imiter à la manière des photographes.

Quand l'homme a voulu imiter la marche, il a créé la roue qui ne ressemble pas à une jambe.

Il a fait ainsi du surréalisme sans le savoir. »

### Le corps créatif Méthode Feldenkrais

*Une séance Feldenkrais, allongé au sol, offre la possibilité d'être dans le ressenti et de prendre conscience de ses mouvements avec simplicité et fluidité. L'exploration se poursuit debout, chacun peut alors développer son écoute, sa disponibilité à l'instant présent, sa relation à l'espace, à l'autre, à la musique...*

*Se crée ainsi une danse intérieure propre à chacun en lien avec les autres et l'environnement.*



**SOIF COMPAGNIE  
PRÉSENTE**

**ATELIERS DE THÉÂTRE  
2014/2015**

**JEUDI 18H30 - 19H30 ADOS**  
À PARTIR DE 11 ANS

**JEUDI 20H - 22H ADULTES**

**INSCRIPTIONS :  
FORUM DES ASSOCIATIONS  
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014**

### Le corps créatif

Méthode Feldenkrais® et improvisation corporelle

Vendredi 15h-17h

12 septembre, 10 octobre, 21 novembre, 5 décembre



**SOIF  
COMPAGNIE**



Lieu : Espace Marcelle Cuche  
87 av du G. Gaulle, Vaux-sur-Seine

Inscription : contact@soifcompagnie.com

**CONTACT :**  
**Claire Astruc**  
**06 20 47 20 31**  
**contact@soifcompagnie.com**  
**www.soifcompagnie.com**

**INSCRIPTIONS :**  
**Forum des associations**  
**dimanche 7 septembre 2014**

## Atelier de Dessin, Pastel, Peinture à l'Huile



*L'Atelier de Dessin-Pastel-Peinture créé et animé par  
Françoise David-Leroy,  
artiste peintre, s'adresse aux adultes débutants ou confirmés.*

Artiste peintre, Médaille d'Or du Salon des Artistes Français au Grand Palais et sociétaire de la Fondation Taylor, Françoise David-Leroy enseigne à Vaux depuis 1999. Elle anime :

- Des cours le mardi de 9 h à 11 h 15 ou de (13 h 45 à 16 h ou 14 h 30 à 17 h sous réserve) hors vacances scolaires salle des Associations au 87 rue Général de Gaulle.
- Des stages d'une journée dans la même salle :

le samedi 6 décembre 2014 (stage de dessin-pastel;

le samedi 7 février 2015 (stage de peinture à l'huile);

le samedi 11 avril 2015 (stage de dessin-pastel) de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Nous aborderons différents sujets et façons de travailler. Je vous enseignerai tout au long de l'année la connaissance des grands principes de composition, de couleurs et d'harmonie.

Je vous aiderai à maîtriser les techniques choisies (dessin, pastel, huile) et parvenir à votre épanouissement personnel.

Inscriptions le dimanche 7 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Marcelle-Cuche.

**Reprise des cours le mardi 30 septembre**

### Renseignements & inscriptions

Françoise DAVID-LEROY : 06 77 16 04 81

E-mail : [francoise.david-leroy@orange.fr](mailto:francoise.david-leroy@orange.fr)

Site : [francoise-david-leroy.com](http://francoise-david-leroy.com)

## AVRIL

### Association Vauxoise de Recherches et d'Initiatives Locales

Voici vingt ans que l'association porte toute son attention sur le patrimoine, qu'elle entretient les racines de notre village par des expositions, des restaurations, des publications.

• Depuis 2009, un atelier de bénévoles assure les travaux de restauration d'un orgue à tuyaux, sous les directives de l'un des plus grands facteurs d'orgues de France : Bernard Aubertin. La perspective d'offrir, à terme, un atout musical sans égal sur la région, guide désormais une large partie de nos activités pour financer ce projet qui bénéficie de la déduction fiscale.

Nous faisons un appel enthousiaste à tous ceux qui souhaitent réserver un peu de

temps à ce beau travail d'équipe qui permet non seulement de réduire les coûts engagés, mais encore de prendre une part privilégiée dans cette réalisation.

• *Le Tambour*, est la publication attendue désormais par un nombre croissant de Vauxois !

Authentique pépite d'or, sa mosaïque de petits événements et anecdotes illustrés nourrit la mémoire et enrichit les nouveaux Vauxois. 3 fois par an il vous attend dans les commerces de notre village. N'hésitez pas à y contribuer par des témoignages !

• Les Journées du Patrimoine 2014

Nous vous réserverons notre meilleure attention dimanche 21 septembre à l'église

de Vaux entre 10 h et 12 h ainsi que de 14 h à 18 h.

Outre la visite traditionnelle vous aurez la surprise de découvrir une dimension essentielle de notre patrimoine culturel occidental grâce au thème : RELIQUES ET RELIQUAIRES.

Bonne rentrée à tous et ... merci de votre attention !

**Les membres du bureau d'AVRIL :**

*Jean-Claude Boulan, Nicole Causse,  
Evelyne Morin, Martine Mourier.*

Les membres se réunissent chaque premier vendredi du mois à 20 h 30 au 1<sup>er</sup> étage du 87 Rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

SITE INTERNET :

[avrilvaux.wix.com/association](http://avrilvaux.wix.com/association)

CONTACTS :

[gm.mourier@free.fr](mailto:gm.mourier@free.fr)

Tel : 06 28 27 38 60

[evelyne.morin@aliceadsl.fr](mailto:evelyne.morin@aliceadsl.fr)

Tel : 06 85 43 80 64





## Atelier Caroline Viannay

**Arts plastiques : apprendre les techniques, développer sa propre expression.**

### ATELIER COULEURS ET COMPOSITION

Cours hebdomadaires pour adultes et adolescents. Stages possibles.

Séances le lundi : 14 h 30 - 16 h 30, 2 heures + temps de rangement.

Dans cet atelier vous pouvez vous initier ou vous perfectionner au dessin et à la peinture, et développer votre propre expression plastique. Vous explorez différentes techniques, à partir de la peinture acrylique.

L'année comporte 9 cycles de 3 séances, chacun donnant lieu à des exercices d'exploration et à la réalisation d'une peinture aboutie. Différents angles pédagogiques sont abordés en concertation avec le groupe : format ou support, technique, valeur ou couleur, composition, dessin, croquis ou photo, espace, matière, contraste...

### ATELIER DE GRAVURE ET D'ART IMPRIMÉ

Cours hebdomadaires pour adultes et adolescents. Stages possibles.

Séances le lundi : 18 h 30 - 21 h 30

Venez découvrir la magie de cette technique mal connue, en travaillant la matière du bois, du cuivre, du medium, du plexi... Venez apprendre à sentir la subtilité des papiers. Goûtez le plaisir d'encre et d'imprimer une estampe.

Pas besoin de savoir peindre ou dessiner ! L'enseignement se fait par modules de 3 séances de 3 heures. En suivant un module vous apprendrez la technique, et vous réali-



serez et imprimerez une gravure aboutie. L'atelier est équipé d'une presse de format raisin (50\*65 cm).

Nous commençons par la gravure sur bois, et abordons la gravure à la pointe sèche sur métal ou plexi. Vous explorerez les possibilités de l'impression en couleurs.

### STAGES D'IMPRESSION CONTEMPORAINE

Conseil et suivi personnalisé, ou stage de 1 à 2 jours sur demande pour vous aider à réaliser un projet personnel utilisant l'image et l'impression numérique : affiche, toile sur châssis, photos, édition d'un album de famille, carnet de voyage...

### ATELIER DEHORS

Séances hebdomadaires pour non débutants samedi matin de 10 h à 13 h. Cet atelier permet à chacun de développer leur autonomie. Nous peignons à l'extérieur, ensemble, dans les paysages de Vaux et ses environs. Chacun

est libre de sa technique: acrylique, huile, aquarelle, gouache, dessin, pastel. L'animatrice organise et peint avec les participants; elle provoque et anime des conseils mutuels entre tous. Venez voir l'exposition "peintures d'ici par l'atelier dehors" fin septembre 2014.

### EXPOSITION DES TRAVAUX

Les travaux d'atelier seront exposés à l'atelier-galerie Caroline Viannay, au 264, rue du Général de Gaulle :

14 septembre : ateliers couleurs et gravure.

18 septembre > 5 octobre: peintures d'ici par l'atelier Dehors.



### CONTACT ET INFORMATION

Caroline Viannay, artiste plasticienne, peintre et graveur.

06 29 62 86 63

<http://carovia.free.fr>

[cviannay@destampes.com](mailto:cviannay@destampes.com)

Atelier couleurs et composition :  
initiation, perfectionnement à la peinture

Atelier gravure et impression :  
initiation et pratique de la gravure

Atelier dehors :  
pratique de la peinture en extérieur

Les ateliers sont animés par Caroline Viannay et ont lieu à la salle d'arts plastiques, au 2° étage de la Martinière, au 87 rue du Général de Gaulle.



## Mosaïque et petits cailloux

Vous apprécierez la mosaïque tant pour son utilité (mosaïque décorative pour la maison - miroir, frise, rebord de fenêtre - transformation d'un meuble, fabrication d'une dalle en ciment pour le jardin) que pour ses qualités ornementales (reproduction d'une mosaïque antique en marbre ou grès cérame selon niveau, bas relief sur filet, petit volume).

Se lancer seul dans la conception et la réalisation d'une mosaïque peut se révéler très décourageant. Nos cours vous fourniront les informations de base au niveau de la technique (méthode directe, inversée, sur filet), des matériaux (carrelage, pâtes de verre, émaux, faïence, marbre, pierres naturelles...) ainsi que des outils adaptés.

Si vous souhaitez découvrir et vous initier à la mosaïque, nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux - initiation ou perfectionnement.

Si vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs.

Vous trouverez à l'atelier une bibliothèque de documentation sur la mosaïque.

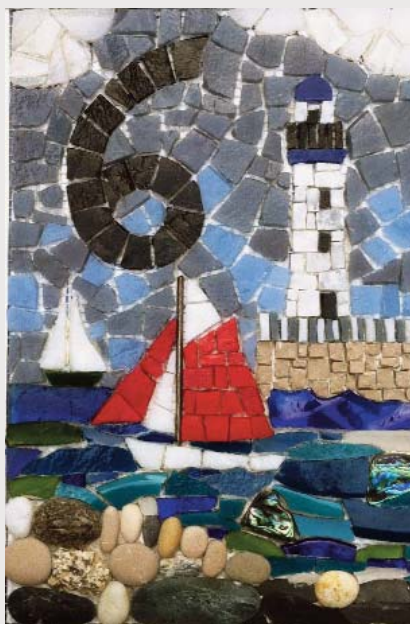
### ATELIER DE MOSAÏQUE ADOS

Cette année, l'atelier mosaïque vous ouvre ses portes avec un nouveau créneau qui sera ouvert aux jeunes, à partir de 13 ans, les mercredis après-midi.

Différentes formules vous sont proposées : cours à l'année, sur 20 séances, ou stages de 10 séances. Formule spéciale jeunes sur 1 h 30 d'atelier.

Nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux, initiation ou perfectionnement.

Si vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs.



### EVEIL À L'ART ET À SES TECHNIQUES 6 / 11 ANS

LUNDI APRÈS L'ÉCOLE  
DE 16 H 45 À 18 H 15

#### Votre enfant aime dessiner, peindre, bricoler ?

Aider les enfants à révéler leur talent, laisser la place à leur créativité et à leur curiosité, former leur regard et leur goût à l'Art en découvrant des Artistes et en s'appuyant sur des mouvements d'Art, c'est ce que propose cet atelier, animé par Sandrina VAN GEEL, artiste mosaïste et ancienne élève de l'Ecole des Arts Appliqués et des Métiers d'Art.

Les enfants feront l'apprentissage de plusieurs techniques artistiques pour varier les plaisirs et découvrir différentes manières de s'exprimer :

dessin, peinture, collages, petits bricolages, modelage, mosaïque... Ces séances techniques seront enrichies par des travaux d'arts plastiques et de loisirs créatifs, notamment aux moments des fêtes...



### COURS À L'ANNÉE

lundis matin de 9 h 15 à 11 h 45

mercredis après-midi de 14 h 30 à 17 h (ouvert aux adolescents)

mercredis soir de 20 h 15 à 22 h 45

Les cours ont lieu à La Martinière, dernier étage, au 87 avenue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

#### Renseignements et inscriptions :

sandrina.vangeel@wanadoo.fr

Association Mosaïque et Petits

Cailloux : 01 30 99 34 45

#### site Internet

[www.mosaïque-petitscailloux.com](http://www.mosaïque-petitscailloux.com)



## Caisse des Écoles



Le Far West, tel était le thème de la kermesse des écoles de cette fin d'année scolaire rebaptisée pour l'occasion « Kermesse de l'ouest, à la conquête de Vaux » !

Ce samedi 14 juin 2014, le soleil était au rendez-vous au parc de la Martinière.

De nombreux enfants vauchois ont pris plaisir à l'attaque du train (chamboul'tout), à renverser les Totems (bowling) ou à défier Lucky Luke (chamboul'foot), Buffalo bill (lance balle) et les Indiens (fléchettes/bal-lons).

Beaucoup se sont exercés au lancer du lasso des cow-boys (anneaux), ont dompté la horde sauvage (peluche/ficelles) et traversé sans faiblir le grand canyon (bille au trou), la vallée de la mort (fakir), le Rio Bravo (jeu d'eau) ou la Mississippi River (pêche aux canards).

Cette conquête de l'Ouest ne saurait être complète sans la ruée des pincesaux (maquillage : Carole De Sousa a battu son re-

cord avec 55 enfants maquillés !) ou le calumet de la paix (brochettes de bonbons) qui ont permis aux plus jeunes d'observer un temps calme avant de repartir vers la diligence (structure gonflable) régler leurs comptes à OK Corral (tirs aux pistolets), ou de suivre la ruée vers l'or (pêche à la ligne) jusqu'au chargement des pépites (grue).

En résumé, après un passage sur la quinzaine de stands de jeux proposés, aucun enfant n'a oublié de passer au Ranch récupérer ses lots ou d'entraîner ses parents au Saloon (restauration).

Toujours dans le thème, un groupe de membres de l'ADGV (association de danses et gymnastiques vauchoises) est venu proposer une initiation à la danse country et un peu plus tard, c'est le concours du plus beau déguisement enfant et adulte qui a animé la scène et chauffé le public.

Autre temps fort de cette magnifique journée : le Festi'Vaux 2, deuxième édition du « festival » permettant de présenter les activités (manuelles, danse, chant) du centre de loisirs aux parents. Un emplacement était réservé pour la vente de serre-têtes, de porte-clés et des bracelets en scoubidou réalisés par les animateurs et les enfants au cours de l'année scolaire.

Ces belles et dynamiques contributions, dans une ambiance musicale country music ont permis que notre kermesse se déroule dans une superbe ambiance et de réaliser un bénéfice de 3480 euros.

Merci à Jean-Fernand Ribeiro pour la mise à disposition gracieuse de son matériel de sonorisation et pour l'animation de la journée. Il est important de rappeler que tous, mem-



bres de la CDÉ compris, sont des bénévoles, c'est-à-dire des personnes qui rendent des services, apportent leurs aides volontaires sans demander de rémunération en retour et surtout sans en tirer de profit...

Que vous ayez participé à la mise en place ou au démontage des stands, à l'accueil et à la tenue des activités, à la confection des douceurs et gâteaux, à la fourniture de lots, matériel ou autres, nous vous remercions !

Merci aussi à Éric Loiseau de la société LOISEAU DES BOIS qui nous conçoit et réalise un nouveau jeu chaque année. Nous n'oublions pas tous les parents, grands-parents, enseignants de l'école maternelle, intervenants du centre de loisirs, les sponsors, Monsieur le maire et l'équipe du service technique.

Bonnes vacances à tous !

*Brigitte Loiseau pour la CDÉ*



samedi 27 septembre :

**LOTO**

20 H Espace Marcelle-Cuche



## École de musique Frédéric Chopin

### **Des cours personnalisés toute l'année : motivation, plaisir et progrès !**

Vous êtes débutant ou confirmé ?

Vous avez de 3 à 85 ans ?

Vous aimez la musique classique, le jazz, le rock ou tout autre style ?

Le piano vous attire ? A moins que ce ne soit la guitare, la batterie ou bien la flûte traversière ?

Des séances d'éveil musical pour votre tout petit ?

Ou bien une formation musicale complète ?

N'hésitez plus ! Près de 150 élèves ont poussé la porte de l'Ecole de Musique Frédéric Chopin au cours de la saison 2013 - 2014. Ils y ont découvert l'apprentissage d'un instrument, ont pu renforcer leurs acquis et se perfectionner dans le même objectif de motivation et de plaisir !

Une pédagogie personnalisée au projet de chaque élève et une grande variété des apprentissages, voilà notre ligne directrice. Alors, pourquoi pas vous ?

### **Des rendez-vous sur scène : ambiance intimiste et élégante pour la première édition de l'audition annuelle des élèves à la Martinière !**

C'est en effet dans le cadre magnifique du jardin d'hiver et de la salle des Mariages de la Martinière que s'est déroulée l'audition annuelle des élèves de l'Ecole de Musique Frédéric Chopin les 5 et 6 avril derniers. Répartis en six sessions sur les deux journées de ce très beau week-end musical, près de 95 élèves se sont partagé la scène entre piano, batterie, guitare et flûte traversière. Les très nombreux spectateurs ont particulièrement apprécié la qualité des prestations des jeunes musiciens qui, en solo ou en duo avec leurs professeurs, ont interprété des pièces extraites d'un large répertoire. Chacun a pu d'autre part mesurer les progrès réalisés par les élèves tant sur le plan technique que sur le plan artistique.



L'atmosphère feutrée, la chaleur des boiseries et la très belle acoustique de cette salle ont réellement transporté l'auditoire dans l'ambiance d'un salon de musique du XIX<sup>e</sup> siècle !

Une exposition réalisée par les 30 enfants des classes d'Eveil Musical et de Formation Musicale (Initiation) dans le hall d'entrée a permis d'autre part de présenter à leurs parents un aperçu de l'approche musicale menée avec les tout-petits (3 à 7 ans).

Bon nombre d'entre eux ont d'ailleurs été époustoufflés par la qualité et la précision des connaissances de leurs petits musiciens !

Enfin, les professeurs ont réservé une belle surprise à leurs élèves et à leurs familles en clôturant chaque session d'audition par l'interprétation d'une pièce de leur répertoire.

Deux très belles journées placées sous le signe de la qualité musicale, de l'élégance des lieux, de l'échange entre élèves, parents et professeurs et de la bonne humeur.

### **Une nouvelle année commence !**

Les classes d'instruments proposés par l'Ecole de Musique Frédéric Chopin seront reconduites à la rentrée 2014 avec au programme :

- cours de piano assurés par Anne-Sophie Fontaine;
- cours de guitare acoustique et électrique assurés par Siegfried Groux qui rejoint notre équipe cette année;
- cours de batterie assurés par Yoann Hadjaz;
- cours de flûte traversière dont le professeur est en cours de recrutement.

Côté cours collectifs, Anne-Sophie Fontaine aura le plaisir d'accueillir, comme les années passées, les plus jeunes musiciens de l'Ecole au travers des cours :

- d'Éveil musical : séances ludiques de découvertes et de jeux autour du monde musical (de 3 à 5 ans) ;



• de Formation musicale : entraînement aux lectures de notes et de rythmes, jeux d'oreille, notions de théorie musicale, histoire de la musique (grands compositeurs et grandes œuvres musicales), chant choral polyphonique (de 6 à 10 ans).

Besoin d'un renseignement pendant la pause estivale ? Nous sommes à votre disposition au 06 72 22 54 90 durant tout le mois d'août. Vous pouvez également faire un petit tour sur notre site internet [www.ecolechopin.org](http://www.ecolechopin.org) ou encore nous envoyer un mail à [contact@ecolechopin.org](mailto:contact@ecolechopin.org).

Et rendez-vous bien sûr sur notre stand le dimanche 7 septembre 2014 à l'Espace Marcelle-Cuche pour le Forum des Associations ! A très bientôt en musique !

*Sébastien Fontaine, Président.*

### **CONTACT ET INFORMATIONS**

**06 72 22 54 90**

Site : [www.ecolechopin.org](http://www.ecolechopin.org)

Courriel : [contact@ecolechopin.org](mailto:contact@ecolechopin.org).

## ADGV : danse, gymnastique, yoga, Qi gong, Feldenkraïs



L'ADGV renouvelle son équipe !

A l'annonce de la démission d'une majorité du bureau de l'ADGV, (Association de Danse et Gymnastique Vauxoise) les "anciennes" élèves de la danse ont pris la décision de reprendre le flambeau afin d'éviter la dissolution de l'association et ainsi reprendre en main l'avenir d'une centaine d'adhérents.

Après réunion et vote, la présidence a été remise à Doris Duchenne-Cretier accompagnée d'Emmanuelle Dupont, le secrétariat à Céline Keravis, Fanny Agent et la trésorerie à Noëlle Renault, Martine Scoriels. Au poste de communication seront présentes Estelle Garnil et Cindy Barusseau. De plus, ce nouveau bureau a pris la décision de créer un nouveau poste important dans la vie de l'association ainsi que dans celle des adhérents : l'événementiel, qui sera géré par Laetitia Delafosse. Seront également présente en tant qu'aide au bureau Vanessa Barrier, Michelle Gondouin et Marie-Joelle Dessus. Nous tenions vraiment à remercier la précédente équipe qui a su gérer d'une main de fer cette association et les remercier pour tout le temps consacré au bon fonctionnement de celle-ci.

La journée des associations, qui se déroulera le 7 septembre, sera l'occasion de présenter la nouvelle équipe aux adhérents et de répondre à toutes éventuelles questions. Nous souhaitons solliciter de nouveaux adhérents et ainsi vous montrer notre ambition à faire vivre cette entité.

N'hésitez pas à nous contacter, le bureau reste à votre disposition et espère satisfaire tous les membres et participants de cette belle association.

Contact : Estelle 06 64 24 93 34 et Cindy 06 63 80 94 28

Courriel : [adgv.asso@gmail.com](mailto:adgv.asso@gmail.com)

A. Pinot 06 62 42 21 42

C. Louviaux 09 50 64 24 78

### Cours ADGV 2014 - 2015

#### NOS SALLES

- (1) Marcelle-Cuche - Grande salle  
(2) Marcelle-Cuche - Salle Séquoia (3) Gymnase Le Cosec

#### DANSE CLASSIQUE

##### Mardi

- (1) 17 h 15 - 18 h 15 Débutants de CP  
(1) 18 h 15 - 19 h 15 Enfants confirmés  
(1) 19 h 15 - 20 h 15 Ados débutants et confirmés  
(3) 20 h 15 - 21 h 30 Ados et adultes confirmés

#### DANSE MODERN'JAZZ

##### Lundi

- (3) 17 h 15 - 18 h 15 Enfants CE1 et CE2  
(3) 18 h 15 - 19 h 30 Enfants CM1 et CM2  
(3) 19 h 30 - 20 h 45 Enfants collège  
(3) 21 h 00 - 22 h 15 Adultes confirmés

##### Vendredi

- (2) 17 h 15 - 18 h 00 Maternelle, MS et GS  
(2) 18 h 00 - 18 h 45 Cours préparatoire  
(2) 20 h 00 - 21 h 15 Tous niveaux

#### ZUMBA

##### Lundi

- (1) 10 h 15 - 11 h 15 Zumba gold

##### Mercredi

- (1) 19 h 30 - 20 h 30 Zumba Adultes  
(1) 20 h 30 - 21 h 30 Zumba Adultes

#### COUNTRY

##### Lundi

- (2) 20 h 00 - 21 h 00 Initiation  
(1) 21 h 00 - 22 h 00 Avancés

#### GYM

##### Lundi

- (1) 9 h - 10 h 15

##### Mardi

- (1) 19 h 30 - 20 h 30

##### Jeudi

- (3) 9 h 30 - 10 h 30  
(3) 11 h 00 - 12 h 00

#### YOGA

##### Jeudi

- (2) 19 h 15 - 20 h 45

#### QI GONG

##### Mercredi

- (2) 18 h - 19 h 15  
(2) 19 h 15 - 20 h 45



## QI GONG A VAUX-SUR-SEINE

L'ADGV depuis plusieurs années déjà propose un cours de Qi gong animé par Géraldine le mercredi de 19 h 15 à 20 h 45, salle Séquoia de l'espace Marcelle-Cuche.

Cette gymnastique énergétique chinoise rassemble débutants et confirmés de tous âges dans une ambiance chaleureuse.

Le succès de ce cours est tel qu'un nouveau cours s'ouvrira à la rentrée de 18 h à 19 h 15 dans la même salle.

Les stages du dimanche matin se poursuivront au rythme de 5 dans l'année.

Le premier aura lieu le 28 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 sur le thème « la colonne vertébrale, l'arbre de Vie ».

Renseignez-vous auprès de l'ADGV :

adgv.asso@gmail.com ou directement auprès du professeur : geraldine@qigongetmarche.fr

### POURQUOI PRATIQUER LE QI GONG ?

Le principe du Qi gong est de chercher dans la pratique la dynamique naturelle, la fluidité perdue, la souplesse, de retrouver son corps pour mieux le connaître.

Mais le Qi gong est aussi une philosophie dont le principe est de cultiver le naturel. Par une meilleure connaissance du corps, on apprend alors à observer ce qui entrave en nous le naturel. Le qi gong vise donc à développer l'attention et l'intention. Ainsi on apprend à mouvoir le corps par l'intention et non par la force physique.

Une pratique régulière permet de retrouver le dynamisme, la légèreté, la stabilité et l'enracinement du corps, de mieux gérer ses émotions, d'agir dans le calme, de pacifier son esprit.



#### Témoignages de pratiquants :

« J'ai commencé après 70 ans.

J'ai appris à contrôler et à savourer chaque mouvement, à ne pas me presser. La pratique me procure une sensation de bien-être aussi bien au niveau physique que mental après chaque séance. A recommander ! ». Janet.

## Football E.S. Vauxoise

### La saison 2013/2014 : UN BON CRU...

**Un effectif en croissance constante en deux saisons nous sommes passés de 127 licenciés à 190. Certainement la contrepartie d'un encadrement de qualité, disponible et assidu.**

#### AU PLAN SPORTIF

Nous avons fait évoluer les débutants et U9 sur bon nombre de plateaux régionaux et locaux.

Les U11 et U13 dans les compétitions départementales sans classement, avec un comportement remarquable.

Pour les équipes engagées dans un championnat :

- Les U15 terminent en milieu de classement en étant monté de division en début de saison.

Les SENIORS finissent 3<sup>ème</sup> et accèdent à la division supérieure.

- Les 2 équipes VÉTÉRANS font de même, l'équipe A en se classant seconde rejoint la 2<sup>ème</sup> division. Quant à l'équipe B qui décroche une bonne 5<sup>ème</sup> place, elle bénéficie d'une restructuration pour monter de catégorie.

#### L'ASPECT LOISIR ET CONVIVIALITÉ

Nous avons pu organiser pour chaque catégorie des sorties au pParc des Princes pour les matches du PSG, des tournois de fin de saison, remettre des parkas ou autres équipements etc... Tout cela grâce à nos partenaires, en premier lieu la Commune de Vaux-sur-Seine et également le Cabinet d'Assurances Farida MATRAT, le Salon de coiffure SANDRINE et ADELIN, le magasin d'Optique

Valérie ROUSSEAU, l'Atelier L.R. ETANGO, ainsi que la Sté SIREMBALLAGE.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive un membre de notre Club a été honoré. Francis Moyer a reçu la médaille de bronze du District des Yvelines de Football, en reconnaissance des services rendus au Football amateur.

Félicitations à l'un de nos dirigeants et ancien Président.

Nous souhaitons une saison 2014/2015 aussi pleine et pour cela nous créons une équipe supplémentaire en SENIORS ainsi qu'en JEUNES.

Afin de ne plus être à saturation dans les périodes de mauvais temps nous fondons l'espoir de voir se réaliser, à plus ou moins brève échéance, le projet de terrain synthétique, ce qui permettrait également d'avoir un espace de jeu plus adapté pour les scolaires ou le centre de loisirs.

H-C. Lauby



Les inscriptions pour toutes les catégories de jeunes seront prises lors de la journée des associations. Pour les autres catégories vous pouvez prendre contact au 06 79 60 35 68



## Vesna

Depuis 1993, VESNA a pour but de faire connaître la culture ukrainienne en France en organisant des concerts et des expositions d'art (près de 200 manifestations à ce jour).

Elle aide aussi des hôpitaux d'enfants touchés par la catastrophe de Tchernobyl ainsi que des orphelinats en Ukraine grâce à un budget dégagé de ces manifestations.

VESNA finance : l'envoi de matériel médical, des formations de chirurgiens ukrainiens en France, la venue de chirurgiens français en Ukraine pour opérer des enfants, des conférences de cancérologues et la publication de leurs ouvrages, des aides aux familles défavorisées, l'expédition de jouets, vêtements et produits de première nécessité.

Certains de nos convois humanitaires, notamment pour l'envoi de couveuses, sont facilités par l'aide de clubs de services, comme le Rotary-Club et le Zonta Club.



Suivre depuis la France les événements du Maïdan à Kiev, notamment le massacre des manifestants par les snipers le 18 février 2014, est une chose. Mais ce n'est rien comparé au témoignage bouleversant d'un des héros qui y a pris part. Voici l'histoire d'Igor, marié, 42 ans, rencontré à Lviv le 10 juin 2014 :

"Nous sommes partis de Lviv en voiture afin de rejoindre Kiev le 1er décembre 2013, juste après la manifestation pacifiste des étudiants du 30 novembre. Avant ces événements (violemment réprimés par la milice), je me considérais comme un simple "touriste", venant chanter l'hymne national sur le Maïdan (je m'y suis rendu 3 fois) pour apporter mon soutien aux pro-européens.

Mais tout a basculé pour moi après cette date, quand des lois inhumaines et hautement répressives ont été promulguées afin de sanctionner lourdement les manifestants. **J'ai donc décidé de m'engager dans le 14<sup>e</sup> bataillon d'autodéfense du Maïdan. Je me suis retrouvé dans la brigade la plus disciplinée (composée d'hommes âgés de 18 à 50 ans) d'un haut niveau de préparation physique militaire.** Nous intervenions à la moindre alerte, munis de nos gilets pare-balles fabriqués par des bénévoles.

Tant que les Berkout (forces spéciales) n'ont pas eu recours aux armes à feu et venaient simplement nous provoquer afin de jauger la situation, notre présence a sûrement per-

mis qu'aucun événement tragique n'ait eu lieu durant le mois de janvier.

Au petit matin du 18 février, nous nous sommes rendus au Parc Marinsky pour un tour de garde habituel et un combat a éclaté avec les Berkout qui, cette fois, ont fait usage d'armes et de grenades, auxquelles nous avons répondu en lançant des pavés. Nous avons pour mission d'empêcher leur avancée vers le Maïdan, bien que chichement armés face aux équipements de pointe qui leur avaient été fournis par la Russie. Officiellement 4000 sur le territoire, nous en avons recensés plus de 8000 car 4000 mercenaires supplémentaires avaient été envoyés directement par Moscou.

**La puissance de détonation de l'une de ces nombreuses grenades m'a rendu sourd et a également arraché une partie de ma boîte crânienne.** Je saignais énormément. Un homme pourtant grièvement blessé m'a sauvé la vie en faisant office de bouclier humain. Les Berkout avaient pour mission de ne laisser aucun survivant et achevaient sauvagement tous les manifestants pro-européens déjà à terre.

Mes frères de combat tombaient tous morts



Le violoniste MYROSLAV MIKALHEVITCH et ses musiciens à Vaux lors de la soirée Ca...

autour de moi.

Malgré l'aide de cet homme prêt à se sacrifier pour moi, mes derniers moments de conscience furent la vision des Berkout s'acharnant sur mon corps.

Je dois aussi la vie à un gilet spécial qui a protégé mes organes vitaux essentiels, tels que la colonne vertébrale, le foie, les reins, etc...

**De toute ma brigade, je suis le seul survivant.** Un vrai miraculé car je fais partie des blessés les plus lourdement touchés du Maïdan.

La suite, je ne m'en souviens pas car je suis resté 3 semaines dans le coma, pendant lesquelles ma femme m'a recherché dans tous les hôpitaux de Kiev. Mission difficile pour elle, car les brigades d'autodéfense provenant de l'ouest de l'Ukraine, région connue pour être patriotique et pro-européenne, avaient reçu l'ordre de ne pas emporter leur pièce d'identité sur le terrain. En effet, plusieurs centaines de membres de ces brigades ont été kidnappés dans les hôpitaux-mêmes pour subir des tortures puis être enterrés dans les forêts environnantes.

A l'instar des révolutions arabes, l'usage des



De droite à gauche : Ouliana TCHAIKOWSKI, Igor, son épouse et Alexandra AUBOUY





Cabaret slave du 8 février 2014

réseaux sociaux s'est avéré crucial afin d'obtenir des informations rapidement et en continu. Une solidarité exceptionnelle est née pendant ces événements.

Ma femme y a eu recours pour retrouver ma trace, car j'ai pu être identifié grâce à mon badge du 14ème bataillon.

J'ai été ensuite transporté en Pologne pour subir une reconstruction de la boîte crânienne et plusieurs opérations à l'œil droit, même si mes chances de retrouver la vue sont très faibles.

**Grâce au don de l'association culturelle franco-ukrainienne Vesna, je vais pouvoir continuer à financer mes soins, en espérant retrouver un jour goût à la vie."**

Merci à tous les participants de la soirée Cabaret Slave du 8 février 2014 à Vaux sur Seine, dont les bénéfices ont permis à l'association Vesna de mener à bien cette action humanitaire.

Propos recueillis et traduits par Ouliana TCHAIKOWSKI et Alexandra AUBOUY, Présidente et Vice-Présidente de l'association culturelle franco-ukrainienne Vesna.

#### CONTACT :

**Ouliana TCHAIKOWSKI**  
**06 08 82 88 02**

[www.vesna-asso.com](http://www.vesna-asso.com)  
[ouliana@wanadoo.fr](mailto:ouliana@wanadoo.fr)

## ACCADRA, danse contemporaine



*La danse contemporaine... j'aime !*

*"J'aime voyager dans le territoire vivant et changeant du corps, j'aime m'interroger sur le fond autant que sur la forme, j'aime que le cours de danse soit un espace de création, j'aime accompagner les élèves sur le chemin de leur propre danse quelque soit leur âge, leur corps, leur potentialités, J'aime quand le corps devient plus sensible, plus ouvert, plus habile, plus libre, J'ai choisi d'enseigner la danse contemporaine, art exigeant, ouvert sur le monde et accessible à tous .*

*Le travail du corps y est intuitif, énergétique, écologique, au présent, conscient."*

*Marta Bentkowski*

L'enseignement est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux:

**ÉVEIL** (à partir de 4 ans)

Ces ateliers sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler...); au moyen des jeux corporels et rythmiques, l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

**INITIATION** (à partir de 6 ans)

L'apprentissage des bases techniques (étude du corps au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant, apte à plus de rigueur, d'affiner sa conscience et son vocabulaire à des fins expressifs.

**COURS ADULTES** (débutants et avancés)

Placement du corps, étude des enchaînements dansés (précision, qualité et musicalité du geste), recherche d'un langage

personnel grâce au travail d'improvisation. Marta Bentkowski, depuis 20 ans pédagogue du mouvement, enseigne la danse contemporaine et l'aïkido tout en développant une activité de recherche et création au sein de la Cie "En quarantaine", un projet collectif et pluridisciplinaire : <http://www.enquarantaine.com/>



#### LES COURS

##### ENFANTS 4-5 ANS

mercredi 16 h 30 - 17 h 15

##### ENFANTS 6-8 ANS

mercredi 17 h 15 - 18 h

##### ENFANTS 8-10 ANS

mardi 17 h - 18 h

##### JEUNES 11-14 ANS

mardi 18 h - 19 h

##### ADULTES

samedi 9 h 30 - 11 h

**INFORMATIONS & CONTACT**  
**01 30 99 11 09**



## CVVX

### BIENVENUE AU CVVX !

C'est un club de bateaux habitables et de quillards de sport créé à l'origine par des propriétaires de Maraudeur.

Il est situé le long d'un petit bras de la Seine, dans un endroit calme et verdoyant disposant, au choix des propriétaires, de places à terre ou de mouillages à quai à l'abri des remous du trafic fluvial.

La flotte est composée d'une soixantaine de bateaux de différents types.

Le président, au même titre que tout membre du bureau, se fera un plaisir de vous accueillir et de vous présenter les installations lors d'une visite de premier contact.

Vous pouvez faire plus ample connaissance sur notre site internet.

### ACTIVITÉS :

Le club propose, à chaque adhérent, la pratique de la voile qu'il préfère : régate, croisière ou balade familiale. Les adhérents sont là pour vous conseiller et vous guider vers une pratique que vous désirez découvrir ou approfondir.

L'aspect festif et convivial est également développé aux travers des fêtes annuelles (une l'été, l'autre l'hiver), des repas en commun (un samedi soir par mois) où chacun apporte son panier et des pots de fin de régate.

Les 7 et 8 juin le CVVX organisait le championnat IDF Habitables et la Micro IDF sans oublier les régates de club de début de saison qui ont connu une belle participation et un retentissement local. La Coupe de l'Île de Vaux a été suivie par le public accueilli sur les berges de l'Île et la remise des prix a été présidée par Patrick LESAGE nouveau Délégué aux Associations de la municipalité.



### PALMARÈS :

Depuis plus de 50 ans d'existence et la présence de régatiers de haut niveau, le cvvx s'est forgé un très beau palmarès. Les murs et les étagères du club-house le prouvent en alignant les trophées et les coupes remportées sur de nombreux plans d'eau nationaux et internationaux.

Le cvvx est en deuxième division nationale et se bat actuellement pour remonter en première division comme il l'a été durant plusieurs années. Il a été classé premier club d'Île de France 15 fois entre 1994 et 2009. A titre individuel nos régatiers ont remporté des titres de champion de France, d'Europe et du Monde sur différents types de bateaux.

### L'ACTIVITÉ SPORTIVE 2014 :

L'année a commencé par l'Île de France à la Mer disputée mi-mars au Crouesty.

Le cvvx y était représenté par 3 équipages, soit 21 équipiers, ce qui donne une idée du potentiel régatier du club. Après 3 victoires consécutives en 2011, 2012 et 2013 le cvvx termine second cette année.

En Micro, le Flyer PLATYPUS accroche 2 podiums dans les régates majeures de début de saison : 3<sup>e</sup> à l'Euro Micro de Strasbourg, victoire à la Micro Vassivière.

Le Championnat de France des Croiseurs Légers, le week-end de l'Ascension au Lac du

Der, a été un moment fort pour le club :

- une participation de 8 bateaux (soit plus de 10% de la flotte globale)
- 3 podiums : Flyer PLATYPUS vainqueur en classe A, Maraudeur LA SARDINE 3<sup>ème</sup> en classe A (ci-dessous).



### CE QUE NOUS AVONS RÉGATÉ...

#### CE QUI NOUS ATTEND....

#### Au niveau international

- ☞ Championnat du Monde Micro à Berlin

#### Au niveau national

- ☞ National Corsaire à Carantec

#### Au niveau régional

- ☞ Championnat des Quillards de Sport à l'YCIF

- ☞ Les 6 Heures de Vaux (notre régate phare annuelle) le 28 septembre.

- ☞ Le Ruban Bleu à Triel le 5 octobre.

#### Au niveau du club

Les régates à thème

- ☞ Une Femme à la barre
- ☞ La Tortue et le Lièvre (régate à départs décalés)
- ☞ La Coupe du Président le 26 octobre.

Des croisières en flotte sont également possibles en juillet et août.

ENEZ NOMBREUX  
PARTAGER AVEC NOUS  
LES PLAISIRS DE LA VOILE.

### CVVX

Cercle de la Voile de Vaux-sur-Seine  
Rue du Port 78740 VAUX SUR SEINE  
<http://asso.ffv.fr/cvvx>

Président : Philippe BENABEN



## Handi Cap Prévention

Nous souhaiterions obtenir de votre part, beaucoup plus de bouchons à la collecte. Comment se fait-il qu'on se trouve avec un poids si faible de 603 kg en 2013 ? En 2003 pour la 1<sup>ère</sup> année la collecte a été de 858kg, ensuite il y a eu une montée jusqu'en 2007 avec 1706kg et après c'est la chute, en 2008 avec 1674kg, en 2009 avec 1196kg, en 2010 avec 1088kg, en 2011 avec 941kg et en 2012 avec 918kg. Pourquoi faut-il séparer les bouchons des bouteilles ? Les bouchons ne sont pas fabriqués avec le même plastique que les bouteilles. Étant donné leurs différences chimiques, ceux-ci ne peuvent pas être recyclés ensemble (EX : c'est comme vouloir mélanger du bois et de la pierre).

Il est important de déposer les bouchons dans le container qui est placé sur le devant droit de l'espace Marcelle-Cuche, à l'école des Groux (maternelle) et pour les sportifs qui vont au Cosec, il y a un seau à bouchons. Vous pouvez les déposer à tout moment de l'année.

Pensez aux enfants et adultes qui sont dans le besoin d'un appareil adapté à leur Handicap.

En effet, c'est avec l'argent récolté grâce aux bouchons que nous pouvons leur acheter. Les personnes handicapées ont besoin de vous et vous remercient d'avance de votre contribution. D'avance merci.

Si vous souhaitez faire le tri plus juste concernant les matières plastiques, après avoir fait le tri sélectif, il y a des plastiques qu'on peut récupérer avec les bouchons donc moins de matières qui seront brûlées (poubelle ménagère).

Contactez le site [handicapprevention.com](http://handicapprevention.com) ou le 06 86 28 16 93.

### APPEL AU RECYCLAGE

Si vous possédez une machine de marque TASSIMO, vous avez des dosettes de café, thé, chocolat et tisane, après utilisation, elles peuvent être recyclées.

Contactez-moi car une adhérente de l'association Handi Cap Prévention peut les récupérer et les bénéfices iraient à notre association.

Et je vous informe que la société Konica Minolta, qui est un gros collecteur (pour

les bouchons en plastique) propose de récupérer tous les anciens portables, afin de les recycler et les bénéfices iraient également à notre association.

Donc, si vous avez des dosettes TASSIMO et des portables anciens, surtout ne les jetez pas à la poubelle.

Contactez Thierry CHEFDEVILLE au : 06 86 28 16 93

### PLANÈTE LIÈGE

Planète liège a pour but de récolter des fonds qui permettra de financer des actions humanitaires, caritatives ou en faveur du développement durable comme la plantation de chênes liège dans le sud de la France par l'institut Méditerranéen du liège

Pourquoi recycler les bouchons de liège ?

- Recycler le liège est un acte écologique
- Pour participer à une démarche éco-citoyenneté

- Le liège recyclé permet une exploitation nouvelle qui ne sera plus affectée à la production de bouchons.

### Que faut-il faire ?

C'est très simple, récupérez tous les bouchons en liège et déposez les dans le bac en bois qui est placé Marcelle-Cuche. Surtout mettez-les en vrac, il ne faut pas laisser les bouchons dans un sac plastique fermé car ils vont pourrir.

ATTENTION il y a un type de bouchons où la partie supérieure est en plastique dur, coupez là, elle ira dans la poubelle alimentaire, ne conservez que la partie en liège

Quant au faux liège dit : plastique ou en mousse poly, ils vont dans la poubelle alimentaire

Pour information, consultez le site : [France-cancer.com](http://France-cancer.com) et [planeteliège.com](http://planeteliège.com) ou contactez moi Thierry CHEFDEVILLE au : 06 86 28 16 3.

Alors, tous ensemble, sauvons la maladie et l'environnement.

### CONTACT

Thierry Chefdeville  
06 86 28 16 93

Site internet

[handicapprevention.com](http://handicapprevention.com)

## Vaux contre le cancer

### COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

Le Docteur Christophe Le Tourneau, Oncologue responsable des essais précoces à l'Institut Curie, était présent lors de la journée contre le cancer à VAUX le 13 mai 2012. Il avait participé, avec sa fille, aux diverses activités, la collecte étant destinée au financement de ses recherches (8095 € ont été versés à cet effet à l'Institut Curie)

Il communique : article Science et Avenir, santé, Nel. Obs. du 12 juillet 2014, page 34 : L'immunothérapie toujours plus efficace.

Des molécules déjà probantes contre le cancer du poumon et de la peau se sont révélées efficaces dans le traitement d'autres types de cancer : ORL, vessie, rein, ovaires, pancréas, estomac ... 20 à 40 % des patients ainsi traités ont une diminution de la taille de leur cancer et une rémission est envisageable.

La généreuse collecte réalisée a modestement participé à ces résultats et nous encourage à poursuivre notre action d'aide à la recherche avec l'Institut Curie.

AIDEZ-NOUS, nous devons renouveler le "Bureau" de l'Association pour éviter sa disparition.

Pour 2015, plusieurs actions sont projetées, mais nous attendons impérativement une aide participative : contactez-nous.

Marc Férot, pour le bureau.

### CONTACT :

Marc Ferot

06 09 66 27 77

E-mail :

[ferot@wanadoo.fr](mailto:ferot@wanadoo.fr)



ELQUES HEURES CONTRE LE CANCER »



## École d'initiation omnisports



L'échauffement indispensable pour un géant parcours de gymnastique

La structure fonctionne depuis 1991. Elle a été créée afin de faire un lien entre ce qui se fait en milieu scolaire et en association. Elle fonctionne chaque mercredi de 17 h 15 à 19 h 15 sauf pendant les vacances scolaires. Deux séances sont dispensées : la première regroupe les enfants âgés de six à sept ans et demi environ et la seconde de huit ans à onze ans. Les enfants sont regroupés par âge mais aussi selon leurs aptitudes intellectuelles physiques et motrices de façon à ce que chaque élève progresse, prenne plaisir et évolue au sein du groupe. (Critère de base pour l'admission : être scolarisé en primaire).

Le grand objectif déontologique qui a été fixé dès le départ lors de la création fut le développement psychomoteur de l'enfant en veillant à utiliser le maximum de matériel pédagogique. Par ce biais, cette méthode propose un éventail d'activité varié : (La découverte des activités sportives).

Une période de cinq années pourrait être l'idéal pour survoler un large panel. Plu-

sieurs adhérents au cours de ces années ont pu vivre cette expérience.

En ce qui concerne les activités sportives, une charte avec le Conseil Général a été établie afin qu'il y ait un équilibre harmonieux entre les différents cycles proposés.

A ce sujet, une différence apparaît sur les activités proposées selon l'âge.

L'apprentissage du groupe des 6/8 ans reste sur le registre de la découverte, d'approche des grandes lignes en donnant beaucoup d'intérêt à la socialisation. Pour les plus grands, les notions physiques, techniques et tactiques sont survolées afin de donner une vision plus précise des activités.

Pour être concret, un enfant qui pourrait s'inscrire dans une association sportive après le passage à l'E I O pour pratiquer une activité précise, aurait les armes et la débrouillardise pour se lancer pleinement dans sa nouvelle passion.

Les activités qui sont au nombre de cinq ou six par an, sont programmées durant des cycles de cinq à huit séances selon les objectifs

fixés.

Pour terminer, voici ce qui est proposé sur plusieurs années :

Athlétisme, Handball, Gym au sol, Cirque, Volley, Badminton, Patins à roulettes, Rugby, Jeux traditionnels, karaté, vélo, Grs, Ultimate, Danse expression, tennis de table, Maniements d'engins, Basket, golf, escrime etc...

**Gérald MERCIER**  
éducateur des APS

### REPRISE DES COURS MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2014

#### Inscriptions :

*Dimanche 7 septembre au forum des associations, Espace Marcelle-Cuche, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Et le mercredi de 17 h 15 à 19 h 15 au gymnase du Cosec, avenue de la gare.*

**Lieu des cours :** gymnase du Cosec, 14, avenue de la gare, Vaux-sur-Seine.

#### Jour :

*mercredi, deux séances de 17 h 15 à 19 h 15*

#### Horaires :

*Les 6 / 8 ans : 17 h 15 à 18 h 15  
Les 9 / 11 ans : 18 h 15 à 19 h 15*

#### Activités 2014-2015 :

*Ultimate (Frisbee).*

*Tennis de table*

*Escrime*

*GRS (Spectacle)*

*Cirque*

*Rollers*

*Renseignements : Gérald MERCIER.*

*Tel : 06 10 51 52 46.*



Apprentissage des premières bases de l'activité 'escrime'



## Karaté do Shotokan

*Adapté à toutes et à tous,  
le karaté avec ses diverses dominantes offre aux pratiquants  
la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi  
d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux.*



### UNE PRATIQUE POUR TOUS.

Adapté à toutes et à tous ; le karaté au sein de notre association offrira aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une (école de vie) chère aux art martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Les féminines, là aussi, chacune trouvera une réponse à son attente : bien-être, self défense, activité physique complète, confiance en soi et tous les autres bienfaits d'une pratique régulière.

Les juniors et les seniors en plus de pratiquer un art particulièrement complet, chacun cherchera à entretenir une bonne forme physique pouvant s'il le désire s'orienter vers la compétition.

Le karaté jutsu répond à la pratique que recherche tous les karatékas voulant approfondir l'étude de mouvements simples ou d'enchaînements techniques permettant une réponse adaptée en cas d'agression.

### LES APPLICATIONS DE SELF DÉFENSE

Dans le dojo nous abordons cette pratique

Le groupe de professeurs qui évolue ensemble depuis 20 à 35 ans.



sans risque et dans le respect du partenaire d'entraînement. Nous développons ainsi la confiance en nous et l'assurance de conserver notre sang froid et la maîtrise de nos gestes et nos émotions.

### UN SPORT COMPLET EN TOUTE SÉCURITÉ

La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé.

Les bienfaits d'un entraînement régulier sur l'ensemble du corps et de ses fonctions vitales sont une évidence.

Les contre indications sont peu nombreuses et le certificat médical obligatoire délivré par votre médecin en début de saison attestera de votre aptitude à la pratique.

L'attention du professeur est portée sur le respect entre les pratiquants, des protections étudiées et des normes strictes d'hygiène et de sécurité dans la salle suppriment quasiment tous les risques d'accidents.

Un cours gratuit est possible, mais vous devez présenter un certificat médical pour participer à une séance.

Sur celui-ci, faire préciser le sport que vous voulez pratiquer.

Pour un renouvellement de licence, le certificat médical est également obligatoire.

Alors pendant les vacances, pensez à faire votre visite.

Gérald MERCIER : 06 10 51 52 46.

Mail : gerald.m.kara.eps@live.fr

Professeur D.E 6e dan shotokan.

Enseignant dans l'Association depuis 1982.

Exerçant la profession d'éducateur sportif en écoles primaires depuis 1984.

Interclubs de Vaux Les féminines



Triel 2014

**PARENTS :** Évaluez ce que la pratique de cette discipline sportive peut apporter à votre enfant :

- Repères
- Concentration
- Développement harmonieux
- Équilibre mental

Les cours, dispensés de manière ludique, permettra à votre enfant ou à vous-même, d'acquérir le goût de l'effort, l'habileté physique et de canaliser les énergies.

Nous vous attendons en début de saison, une attention particulière sera portée sur l'accueil des nouveaux.

**Gérald MERCIER**

Professeur de karaté diplômé d'état 5<sup>e</sup> dan.

### REPRISE DES COURS

**LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014**

après l'inscription validée.

### inscriptions et informations :

vendredi 6 septembre aux heures de cours et le 7 septembre à la journée des associations.

**LIEU DES COURS :** gymnase le Cosec

**JOURS :** lundi et vendredi.

### HORAIRE :

pour les 6 / 10 ans : 17 h 30

pour les 11 / 14 ans : 18 h 30

pour les plus de 14 ans, adultes hommes et femmes de 19 h 30 à 21 h.

mercredi soir : compétitions, katas adultes et cours supplémentaires.

Possibilité d'assister à un cours et inscription en cours d'année possible.

### Certificat médical obligatoire

Renseignements : Gérald MERCIER

Tel : 06 10 51 52 46

## Judo-Club

**Sport d'équilibre,  
sport éducatif,  
sport de défense,  
le Judo est adapté  
à toutes les tranches d'âge.**

Le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Une des difficultés à laquelle le club et l'équipe de bénévoles a été confrontée pour cette rentrée 2014 fut l'adaptation des horaires de cours de judo suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans notre commune. Aussi nous avons été contraints de supprimer les cours du mercredi matin pour les repositionner en partie le jeudi après-midi et le samedi.

Un petit ajustement d'horaires mais l'ensemble des cours dispensés par le club a pu être préservé.

Nous avons cette année ouvert les portes des cours afin que les parents puissent assister aux cours, malgré quelques personnes indisciplinées nous renouvellerons cette possibilité cette saison.

La vie d'un club c'est aussi des bons moments avec un groupe d'adolescents qui participe toujours aussi activement à la réussite de nos manifestations comme la sortie au Tournoi de Paris, notre compétition locale le dimanche 23 mars dernier et en fin de saison l'organisation de la journée « Remise de



ceintures » le samedi 21 juin où parents et amis ont pu assister aux changements de dan, à la remise des diplômes et venir constater jusque sur les tatamis les progrès réalisés au cours de l'année par leurs enfants.

#### - RÉSULTATS SPORTIFS 2013 :

##### En compétitions officielles

##### Minimes :

Jacquon Tanguy, 1<sup>er</sup> aux Yvelines; 5<sup>ème</sup> aux Ile de France; Yahyaoui Kamel, 5<sup>ème</sup> aux Yvelines.

##### Benjamins :

Finalistes au championnat des Yvelines  
Guesdon Hina, Fenerol Jean, Jeande Tom

##### En interclub :

Comme chaque année, le club a participé à des compétitions amicales à Triel, Maisons-Laffitte, des échanges avec Maurecourt et a organisé sa compétition annuelle le dimanche 23 mars où plus de 101 judokas issus des clubs de Poissy, Maison Laffitte, Triel et Vaux se sont rencontrés sur nos tatamis.

#### Découverte ou perfectionnement, le Judo c'est des cours différents adaptés à tous les âges.

Le Judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre. Activité de détente et de plaisir, le Judo est une discipline basée sur l'échange et la progression. L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Pour les enfants 4-5 ans, nous avons mis en place l'éveil Judo. Pédagogie adaptée qui permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants. Le programme éveil-judo est délibérément construit, autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général.

- Pour les plus jeunes, 4-5 ans, un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.
- Pour les jeunes à partir de 6 - 7 ans, un





cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.

- Pour les 8 – 9 ans, un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compétitions interclubs et officielles.

- Pour les 10 – 14 ans, un cours de perfectionnement, d'initiation aux kata, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.

- Pour les adolescents et adultes, un cours de perfectionnement, de kata, de préparation aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

- Site internet : Actu, Infos, Compétitions, Manifestations, tout le judo à Vaux est accessible en un clic sur notre site internet. (<http://judoclubdevaux.online.fr>).

**Yann LEVIEIL**

### INSCRIPTIONS

Samedi 6 septembre  
de 14 h à 16 h au Cosec.

Dimanche 7 septembre  
à l'Espace Marcelle-Cuche  
à la journée des associations.  
**Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.**

### DÉBUT DES COURS

Jeudi 11 septembre.

### LES HORAIRES

(sous réserve de modification)

#### JEUDI

6/7 ans Groupe 1 - Initiation  
**17 h - 18 h**

8/9 ans - Judo enfants  
**18 h - 19 h**

10/14 ans- Judo Enfants  
**19 h - 20 h 30**  
Ados & adultes  
**20 h 30 - 22 h**

#### SAMEDI

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo  
**11 h - 11 h 45**

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo  
**11 h 45 - 12 h 30**

6/7 ans - Groupe 2 - Initiation  
**13 h - 14 h**

8/9 ans - Judo enfants  
**14 h - 15 h 15**

10/14 ans- Judo Enfants  
**15 h 15 - 16 h 30**

### SITE INTERNET

[judoclubdevaux.online.fr](http://judoclubdevaux.online.fr)

## Tennis club de Vaux-sur-Seine

L'ASSOCIATION DU TENNIS CLUB DE VAUX-SUR-SEINE propose à chacun, quel que soit son niveau la pratique du tennis dans le cadre magnifique du Parc de la Martinière. La saison prochaine avec la mise en place des **Nouveaux Rythmes Scolaires**, vos enfants n'auront plus la possibilité de bénéficier de l'école de tennis le mercredi matin. Les cours seront organisés pour l'essentiel le samedi toute la journée et le mercredi après-midi.

**L'ENSEIGNEMENT DU TENNIS :** les moniteurs du Club sont diplômés d'État et proposent des cours le mercredi à partir de 13 h et le samedi de 9 h 30 à 17 h (hors période de vacances scolaires).

L'Ecole de tennis propose deux formules : pour les enfants à partir de 6 ans et pour les adultes.

Les cours débutent mi-septembre et se terminent fin juin. Monsieur Jérémy Pribile Responsable sportif diplômé d'État a en charge la responsabilité de l'enseignement du tennis et son organisation pédagogique.

**L'ÉCOLE DE TENNIS :** Il est prévu d'effectuer 28 séances d'enseignement pour la saison. Les cours sont organisés par niveau et en tenant compte de l'âge des enfants. Nous essayons d'avoir au maximum 6 enfants par groupe. Le tournoi annuel, qui se déroule courant juin, est destiné à tous les enfants, c'est l'occasion de venir les encourager et de les féliciter. La remise des trophées a lieu autour d'un buffet convivial.

**LES COURS ADULTES :** Le samedi (matin et après midi).

Inscriptions auprès de Jérémy Pribile.  
Renseignements et informations :  
06 09 38 58 89.

Les adultes qui souhaitent prendre des cours le mercredi matin pourront le signaler lors de la journée des inscriptions le dimanche 7 septembre 2014 (des cours seront organisés sous réserve d'un nombre minimum de participants).

Les inscriptions auront lieu le dimanche 7 septembre 2014 près des courts de tennis sous le kiosque ainsi qu'à l'Espace Marcelle-Cuche, au forum des associations. Des tests de niveau seront organisés pour la constitution des groupes.

Pour des inscriptions ultérieures, vous pou-

vez vous rendre au club house pendant les heures de cours les mercredis et samedis.

Le tournoi interne a rassemblé cette année de nombreux participants. Les vainqueurs sont : Irène Edmond pour les Femmes et Daniel Dos Santos pour les hommes.

### LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

La Fédération Française de Tennis, dans le cadre de sa réforme de l'enseignement du tennis des enfants de moins de 12 ans, propose un guide pédagogique pour son application.

Les principaux objectifs et idées fortes sont les suivantes :

- Mettre l'enfant au centre de la réflexion : Tenir compte des besoins de l'enfant ; physiologiques, psychologiques, de ses aspirations et de son goût du jeu.

- Développer le goût du JEU : si tous les enfants n'aiment pas obligatoirement la compétition, ils aiment tous jouer. Mettons le match au centre des apprentissages.

- Changer le mode de formation : plus de matches, mais moins de matches à enjeu important.

- Proposer plus de pratique de jeu de double au cours de la formation : pour développer un jeu complet et créer du lien social, fondamental notamment pour les jeunes filles.

- Développer les épreuves par équipes : pour favoriser l'entrée dans la compétition, développer un état d'esprit solidaire indispensable non seulement à la fidélisation dans le club mais aussi aux futures grandes rencontres par équipes (jeux Olympiques, Coupe Davis et Fed Cup).

- Favoriser la formation des jeunes filles : en proposant une compétition progressive, ludique et adaptée à leurs attentes.

- Supprimer la « championnate » et récompenser davantage d'enfants à chaque compétition.

**Kamel Hadjaz**

Président du Tennis Club

### INFORMATIONS

Jérémy Pribile  
06 09 38 58 89

## TTCV tennis de table

**Tennis de table de Vaux sur Seine : la saison 2013/2014 est terminée, Vive la saison 2014/2015 !**

La saison 2013-2014 s'est achevée en apothéose pour l'équipe 2 du club de Vaux avec sept victoires sur 7 matchs et ainsi une montée en division supérieure.

Beaucoup de beaux souvenirs pour tous les participants (Magued, Alain, François, Romain, Christophe, Thierry et Pauline) et notamment un match à Aubergenville qui restera dans les mémoires de tous ceux qui y ont participé mais aussi de ceux qui ont suivi le déroulement de la rencontre sur leur téléphone portable. Vivement la saison prochaine pour vivre de tels moments.

L'équipe 1 ayant connu moins de réussite, nous aurons pour la saison 2014-2015 deux équipes en division 3 du Championnat des Yvelines, il n'y aura donc pas de jaloux.

Le club de Vaux, inscrit également en Championnat de Paris, se maintient en division 1.

Quant à l'équipe des enfants en catégorie minime (Luandre, Alexis, Tom et Lukas), elle échoue uniquement en demi-finale du championnat départemental de division 6. Et de ce fait ramène avec fierté une jolie coupe au club de Vaux. Merci à Jean-Marc et Romain, qui les ont accompagnés tout au long de la saison ainsi qu'aux parents qui

les ont supportés, notamment lors de leur demi-finale disputée à Sartrouville.

La saison s'est terminée par notre traditionnel tournoi du mois de juin. Le samedi 21 juin, en catégorie Benjamin, c'est Ivan Cartailac qui l'emporte face à Nino Rezzi, et en catégorie Cadet, c'est Luandre Hoen qui s'est révélé le plus fort face à Alexis Cartailac. Un pot de l'amitié nous a permis de profiter de l'agréable douceur de la soirée en attendant l'ambiance surchauffée du dimanche.

Le matin Alain Esposito s'adjuge la finale face à Tom Ehret au terme d'une rencontre en 5 sets très disputée. Renaud Tranchant et Rémy Chefdeville se sont arrêtés en demi-finale.

Le midi, le barbecue a permis de recharger les batteries afin d'être performant pour les deux dernières épreuves qui sont le tournoi de double et le tournoi à handicap. En double la paire Alain Esposito et François Lecouvey ont eu raison du papa et du fils Ehret au terme d'une partie longtemps indécise.

Dans le tournoi à handicap (le joueur réputé plus faible part avec des points d'avances, de

façon à égaliser les chances de victoire) c'est Christophe Borges qui l'emporte.

Merci à chacune et chacun des membres du club de Vaux-sur-Seine pour la bonne humeur tout au long de la saison. Alors n'hésitez pas vous aussi, à venir partager ces bons moments avec nous que vous soyez débutant, joueur occasionnel ou joueur habituel... il y en a pour tous les goûts.

Les horaires d'ouverture du club sont :

- Entraînement le mercredi à partir de 20 h 30 pour les cadets, juniors et adultes.
- Compétition le vendredi à partir de 21 h
- Entraînement des enfants le samedi, encadré par Christophe Caille, diplômé d'État, de 16 h 15 à 18 h 15 pour les collégiens et lycéens et de 18 h 15 à 19 h 15 pour les primaires.
- Entraînement le dimanche matin de 10 h à 12 h.

Nous serons heureux de vous parler de nos différentes activités lors du forum des associations du 7 septembre. D'ici là le club de tennis de table de Vaux vous souhaitent de bonnes vacances.

**François LECOUEY**  
TTC VAUX



**Mercredi à 20 h 30**  
(entraînement cadets, juniors, adultes)  
**Vendredi à 21 h**  
(compétitions adulte)  
**Samedi** (entraînement dirigé enfants)  
**de 16 h 15 à 18 h 15** collégiens  
**de 18 h 15 à 19 h 15** Lycéens  
**Dimanche de 10 h à 12 h**  
(entraînement libre, enfants et adultes).  
  
site internet :  
<http://ttcvaux.forumsactifs.com>  
Courriel :  
[ttcvaux@gmail.com](mailto:ttcvaux@gmail.com).





## DU CORPS À L'ART

Cette année scolaire s'achève, enfants et adultes ont bien progressé. Nous avons partagé avec émotion leur évolution, aux trapèzes et aux tissus lors des deux spectacles de fin d'année.

L'école a pour mission d'initier les élèves principalement aux disciplines aériennes, une bonne occasion pour affronter ses peurs, prendre confiance en soi, se renforcer musculairement tout en associant la créativité. En effet, Hervé et moi-même les deux professeurs, donnons la part belle à l'improvisation.

A la rentrée, les cours reprennent le mardi de 18 h 30 à 20 h pour les enfants à partir de 8 ans, et le vendredi, de 17 h 30 à 19 h pour les enfants avancés et 19 h 30 à 21 h 30 pour les adultes. Le nombre de places est limité par cours à 8 élèves.

Nous organisons également des anniversaires pour enfants avec un atelier de 2 heures et 1 heure consacrée à la célébration de l'anniversaire.



Une réservation préalable est nécessaire pour la privatisation de l'école.

Nous vous souhaitons un bel été, et retrouvons-nous à la rentrée.

**Catherine Thieriot**

Tel : 06 77 06 84 98

## Les voies du Baobab

L'association Les voies du Baobab propose des ateliers pour développer « l'imaginaire autour du conte ».

L'initiation théâtre, avec la connexion Corps, Chant, Éveil musical, Arts plastiques. Atelier les mercredis de 17 h 30 à 18 h 45 à la salle des associations de la Martinière, pour les enfants de 4 à 7 ans.

Contact :

Email : Voiesdubaobab@free.fr

Tél : 06 60 95 97 18

## Passeport Jeunes

L'année arrive à sa fin et malheureusement nous n'avons pas pu faire beaucoup de sorties ensemble. Nous serons très heureux de vous accueillir sur notre stand au forum des associations, afin que nous puissions ensemble élaborer un tableau avec vos sorties préférées. Déjà nous pouvons vous informer pour Halloween, qu'une sortie au Parc Euro Disney et au printemps une sortie au Puy du Fou.

Il nous reste quelques places disponibles pour un week-end à Londres les 18 et 19 octobre avec croisière sur la Tamise, ainsi que pour la journée du marché de Noël à Strasbourg le 6 décembre.

Tant pis pour ceux qui ne seront pas inscrits. Nous restons attentifs à vos désirs et espérons que passeport jeunes et moins jeunes continuera de vivre avec vous.

*Guy Gardin pour Passeport Jeunes*



**Les voies du Baobab**  
De 4 à 7 ans

Développer l'imaginaire  
Autour du conte,  
L'initiation théâtre  
avec la connexion  
Corps, Chant,  
Éveil musical,  
Arts plastiques.

Ateliers le mercredi de  
17h30 à 18h 45  
salle Martinière

Prix annuel : 215€

Inscriptions:  
voiesdubaobab@free.fr  
tel : 0660959718

**Autour du conte**  
**Initiation théâtre**

## VLV

### VAUX LOISIRS VOYAGES

#### Programmation de nos rencontres du 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

##### SEPTEMBRE

Lundi 1<sup>er</sup> à 14 h 30 : Café-rencontre (présentation et détail du programme)

Jeudi 18 : Compiègne

Prix 85 € ; 90 € pour les non-adhérents à VLV.

- 10 h : visite du Palais impérial.
- 11 h : Visite du musée de la voiture.
- 12 h 30 : déjeuner.
- 15 h : wagon de l'Armistice.
- 17 h : visite de la chocolaterie de Lachelle.
- 18 h : retour vers Vaux.

##### OCTOBRE

Lundi 6 à 14h30 - Café-rencontre (présentation et détail du programme)

Du 30/9 au 7/10 : La Riviera romaine.

C'est une proposition de « La cordée ».

• Prix : 1270€ (Hôtel \*\*\*\*, 4 excursions incluses dans le prix)

Samedi 18 à 16 h : Théâtre des deux ânes. (complet - 25 inscrits)

Jeudi 16 : Rouen.

Prix 75 € à 80 € pour les non-adhérents à VLV

- 10 h : visite de la vieille ville.
- 12 h 30 : déjeuner.
- 14 h 30 : Musée « Flaubert » et de l'histoire de la médecine.

##### NOVEMBRE

Lundi 3 à 14h30 : Café-rencontre (présentation et détail du programme)

Assemblée générale.

Jeudi 13 : Saint-Denis;

Le «Grand Stade» (prix non défini).

Samedi 29 : Dîner annuel.

##### DÉCEMBRE

Lundi 1<sup>er</sup> à 14 h 30 : Café-rencontre (présentation et détail du programme)

Samedi 13 : Théâtre des Variétés ; « Ouh-Ouh » avec I. Mergault (prix non défini).

#### CONTACT ET INFORMATIONS

Alain Gelot : 06 84 98 66 36

Maryse Roullot : 01 34 74 34 20

## Rencontre philosophique

Le but de notre association, née avec le siècle, est de nous entraîner à réfléchir en précisant notre pensée et notre vocabulaire et en acquérant quelques connaissances philosophiques. Pour cela nous sommes une douzaine à nous réunir une soirée par mois, sous la houlette d'un animateur qui nous apporte sa culture philosophique et canalise les discussions sur un thème ou un texte que nous avons choisi précédemment : ce peut être la pensée d'un philosophe du passé ou du présent, une question de société... Deux exemples récents : « Le mensonge » et « Les pièges du temps » sur une chanson de Léo Ferré. Nos discussions se déroulent dans la bonne humeur et sans prétention.



Nous allons reprendre Le 19 septembre à 20 h sur le thème « La liberté » ; avec deux animateurs en alternance, à l'Espace Marcelle-Cuche, rue du Général de Gaulle : Renseignements : Pierre Breynaert au : 09 79 65 53 02

## Trait d'union

Encore une fois, l'association Trait d'Union Vauxois ou "Aide aux Devoirs" a assuré sa mission au cours de l'année scolaire 2013 / 2014. En effet, 15 enfants, plus ou moins en difficultés scolaires, ont bénéficié de notre soutien, de nos conseils, de nos explications, les lundis et jeudis, afin de "recoller" au peloton des élèves composant les différentes classes de l'enseignement primaire de Vaux-sur-Seine. Ce soutien, réalisé au travers de différents exercices se rapportant aux mathématiques, au français, à l'histoire géographie, aux sciences etc. est dispensé par des formateurs bénévoles, en respectant autant que faire se peut, la règle suivante: un formateur par enfant. Aussi je profite ici pour demander à vous parents d'élèves, à vous personnes de bonne volonté, ayant des connaissances concernant les différentes matières à étudier en primaire, de nous rejoindre.

Une heure le lundi, de 17 h à 18 h et une

heure le jeudi de 17 h à 18 h c'est peu pour vous adultes mais c'est beaucoup pour les élèves...

Pensez qu'un enfant peut décrocher à tout moment et que quelquefois un simple encouragement, un simple accompagnement et quelques explications supplémentaires d'une matière non ou mal comprise, peuvent tout changer et permettre à cet élève de progresser et de retrouver, grâce à vous, une scolarité normale.

Inscrivez-vous soit à notre stand lors de la Journée des Associations le 7 septembre à Vaux, soit par téléphone au 06 11 83 65 57. Les élèves et nous, vous disons merci.

**Le président,  
Francis Wittmer**

### Aide aux Devoirs

Francis Wittmer, président de l'association  
06 11 83 65 57



## Association Paroissiale

### Groupe pastoral de Meulan

La paroisse de Vaux dispose de deux lieux de culte :

l'Eglise, messe anticipée du dimanche à 18 h 30 célébrée les 1er, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> samedis du mois;

la Chapelle St Rita, au Centre St Nicaise; 85, Rue du Général-de-Gaulle ouvert tous les jours ; messe les jeudis à 9 h.

### INSCRIPTIONS RENTRÉE 2014

#### CATÉCHÈSE

Pour les enfants à partir de 8 ans ou du CE2, qu'ils soient baptisés ou non.

- de 9 h à 11 h samedi 6 septembre, (centre St-Nicaise 85, rue du Général de Gaulle).

- de 9 h à 11 h samedi 13 septembre à Meulan, (salles paroissiales 1, Rue des Carrières).

#### AUMÔNERIE

Pour les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la terminale, une seule date et un seul lieu à retenir pour les inscriptions :

samedi 13 septembre de 9 h à 12 h aux salles paroissiales de Meulan 1, rue des Carrières.

#### POUR LA CATÉCHÈSE ET L'AUMÔNERIE

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Meulan ce jour-là, prenez contact avec le presbytère de Meulan au 01 34 74 01 09.



#### CONTACT

Presbytère de Meulan, 23 côte St Nicolas, 78250 Meulan en Yvelines.

**Téléphone : 01 34 74 01 09**

**Fax : 01 30 99 78 48**

Email: paroisse.meulan@wanadoo.fr

**SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION**

[www-secteur-rd-meulan.fr](http://www-secteur-rd-meulan.fr)



# Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti,  
adjointe au maire aux Affaires sociales



## INFORMATIONS AUX FAMILLES

Le Service d'action sociale du Conseil général des Yvelines, en collaboration avec le CCAS de la Mairie, a eu le plaisir de vous annoncer l'an passé, l'ouverture d'un lieu d'accueil et de convivialité à destination des mamans et futures mamans de Vaux-sur-seine.

Le lieu d'accueil et de convivialité "**Vaux Echanges Ensemble**" a ouvert ses portes en novembre 2013.

Cet espace de rencontres a fonctionné tous les lundis matins de 9 h à 11 h à l'Espace Marcelle-Cuche. Il a accueilli 9 mamans et futures mamans avec leurs enfants.

Ces rencontres ont permis aux participantes d'échanger librement, de façon conviviale et de créer des liens.

Deux temps forts ont été particulièrement appréciés. Une séance intitulée "Atelier



bien être avec votre enfant" a été animé par une des participantes très impliquée dans le groupe.

Un pique-nique, faisant appel aux talents culinaires de chacune, a clôturé dans la joie et la bonne humeur, une année riche en échanges.

La poursuite de ce projet est en réflexion. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

### ATTENTION

Nouvel horaire !! A compter du 2 septembre 2014, les assistantes sociales Mmes Philippe et Haleux et la Puéricultrice Mme Boursinhac du Territoire d'action sociale recevront au 144 rue du Général-de-Gaulle le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

## BRÈVES DU CCAS

Cette année, encore, nous vous rappelons les activités mises en place pour les Vauxois par le CCAS.

### ALPHABÉTISATION

Donnez quelques heures de votre



temps pour enseigner le français à des personnes étrangères amenées à vivre sur notre territoire.

Aide et formation assurées.

Contact : Sylvie Leclercq  
06 25 77 02 23

**TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE**

**ATTENTION**

**Nom :** .....

**Monsieur, Prénom :** .....

Date de naissance : .....

**Madame, Prénom :** .....

Date de naissance : .....

**Adresse :** .....

**Tél :** .....

**Nombre de personnes :**

pour le Banquet : .....

pour le Goûter : .....

**Désire être pris à domicile :**

pour le Banquet oui ☐ non ☐

pour le Goûter oui ☐ non ☐

## BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

**DIMANCHE 12 OCTOBRE 2014**

Espace Marcelle Cuche

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐



## GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

**LE JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014**

Espace Marcelle Cuche

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐ NON ☐



## COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

POUR  
1 PERSONNE ☐

POUR  
1 COUPLE ☐



## ATELIER NEURONE

Une fois par semaine, une séance d'exercices variés et ludiques vous permettra d'améliorer votre potentiel de concentration et vos capacités d'attention.

Une session (de 10 à 12 séances) débutera dès qu'un groupe sera constitué.

Contactez la mairie ou Sylvie Leclercq  
06 25 77 02 23



## ECRIVAIN PUBLIC

Un écrivain public se tient à votre disposition sur rendez-vous pour rédiger vos courriers et vous aider dans vos démarches administratives. Sylvie Leclercq 06 25 77 02 23 ou contacter la mairie.

## LES RENCONTRES LOISIRS

Salle Ginkgo à Marcelle-Cuche  
Mardi de 14 h 30 à 17 h : scrabble  
Jeudi de 14 h 30 à 17 h : jeux, cartes et scrabble.

Avec goûter le 2<sup>ème</sup> et dernier jeudi de chaque mois.

**Goûter rencontre  
du jeudi des aînés  
de 14 h 30 à 17 h tous les 2<sup>ème</sup>  
et dernier jeudi du mois**

**septembre 2014**

Jeudis 11 et 25 (anniversaire le 25)

**octobre 2014**

Jeudis 9 et 30 (anniversaire le 30)

**novembre 2014**

Jeudis 13 et 27 (anniversaire le 27)

**décembre 2014**

Jeudi 11 (goûter de Noël)



## LA SEMAINE BLEUE

La coordination  
Gérontologique  
de la fédération ALDS

vous invite au forum

## BIEN VIVRE à DOMICILE

vendredi 17 octobre 2014

de 10 h à 17 h à la Ferme du Paradis  
Chemin vert, 78250 Meulan-en-Yvelines

Conférence

l'école d'ergothérapie et les voisins solidaires

## ENTRÉE LIBRE

Les personnes souhaitant participer au forum et visiter les divers stands au cours de la journée, sont invitées à s'inscrire auprès de Monique BIANCO afin d'organiser transport et co-voiturages



## CDAG & CID-DIST

« Ensemble pour diminuer vos factures énergétiques » en partenariat avec

« énergies solidaires » association œuvrant pour la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise des consommations d'énergie, le conseil régional Ile de France, le conseil général des Yvelines et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur privé ou locataire et vous souhaitez réduire vos factures énergétiques ?

Vous avez un projet d'isolation (et) ou de changement de chauffage et vous souhaitez obtenir des aides financières ?

Vous ne savez pas par où commencer ?

Rencontrez des professionnels pour un conseil gratuit et indépendant :

Place du 8 mai 1945

78130 LES MUREAUX

www.energies-solidaires.org

Contactez « énergies solidaires »

par tel : 01 30 99 68 89

Par mail : accompagnement.pe@energies-solidaires.org

## BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER

**3 et 4 octobre 2014**

**TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE**

**POUR VOUS INSCRIRE AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,**

REMPLISSEZ LE COUPON (AU DOS DE CES PHOTOS), DÉCOUPEZ-LE ET RETOURNEZ-LE À LA MAIRIE

**BANQUET D'AUTOMNE**  
dimanche 12 octobre



**COLIS DE NOËL**



pour ceux qui ne pourront pas participer au Banquet

**GOÛTER DE NOËL**  
jeudi 11 décembre





## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE VAUX-SUR-SEINE

Mon papa, il est trop fort...

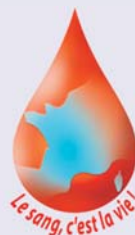
Samedi dernier, j'ai accompagné mon papa au gymnase. Je lui ai dit que c'était bizarre parce que normalement il n'a pas sport le samedi mais lui il m'a dit qu'on n'y allait pas pour ça. En arrivant, j'ai eu un peu peur parce que j'ai cru que mon papa était malade car j'ai vu le camion à l'entrée avec marqué « don du sang » et à l'intérieur du gymnase il y avait des dames avec le sourire mais tout en blanc comme à l'hôpital. Mon papa il a rigolé et m'a rassuré en me disant de ne pas m'inquiéter, qu'il n'avait aucun problème et qu'il était venu pour donner son sang pour sauver des gens et qu'on allait juste le piquer



avec une seringue. J'ai pu l'accompagner et un monsieur lui a posé des tas de questions mais en fait c'était vachement sympa. Tout le monde avait le sourire. Ensuite mon papa s'est allongé sur un lit tout bleu et une jolie dame est venue lui faire la piqûre. Et bien croyez-moi ou pas, mon papa il n'a même pas eu mal... au contraire il faisait des blagues et la dame elle rigolait. Après quand mon papa a donné assez de sang, on lui a mis un petit pansement et il s'est levé. Et là c'était génial parce qu'après on peut manger et boire des tas de trucs super bons. Alors mon papa m'a dit que normalement c'était que pour ceux qui avaient donné leur sang mais que bon, je pouvais prendre un p'tit truc quand même. Alors j'ai demandé si je pouvais donner mon sang aussi et là tout le monde a rigolé.

C'est sûr dès que je serai grand j'irai donner mon sang comme mon papa pour pouvoir manger mais aussi pour sauver des gens.

*Maxime 8 ans*



**FFDSB**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

### Le Don du Sang c'est important.

Nous vous attendons toujours plus nombreux aux collectes des jeudi 11 septembre et samedi 29 novembre 2014 ! Un très grand nombre de personnes hospitalisées ont besoin de vous.

Par ailleurs, notre amicale de donneurs à Vaux-sur-Seine fait appel au bénévole. N'hésitez pas à contacter un membre de l'association lors de nos collectes, ou encore, venez à notre stand nous poser toutes vos questions lors du forum des associations qui se déroulera la journée du 7 septembre prochain à l'espace Marcelle- Cuche.

Merci à tous !

Contact :

[dondusang.vaux@gmail.com](mailto:dondusang.vaux@gmail.com)

**Nos  
commerces  
et services  
de  
proximité**



Le charcutier traiteur Doussaint est présent tous les samedis sur le marché de Vaux-sur-Seine. Viandes, Charcuteries et plats préparés.

**VivaL**

**A PARTIR DE SEPTEMBRE**

**livraison à domicile : 01 30 91 19 66**



## Communauté d'Agglomération Seine & Vexin, Ou en sommes-nous ?

Après les élections de mars, le bureau de la Communauté d'agglomération et les commissions ont été constituées et ont pu commencer à travailler sur les compétences transférées prévues dans les statuts. Celles-ci se répartissent comme suit :

### Cinq compétences obligatoires :

- ⇒ Développement économique ;
- ⇒ Action de développement économique ;
- ⇒ Aménagement de l'espace ;
- ⇒ Équilibre social ;
- ⇒ Politique de la ville.

### Trois compétences Optionnelles :

- ⇒ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- ⇒ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- ⇒ Action sociale d'intérêt communautaire.

### Cinq compétences facultatives :

- ⇒ Gestion des cours d'eau, des rivières et du fleuve ;
- ⇒ Environnement et territoire ;

- ⇒ Transport, déplacement et mobilité ;
- ⇒ Service à la population ;
- ⇒ Autres (gestion des aires de sports des collèges publics, financement des manifestations labellisées, inventaire des équipements culturels, sportifs et socioculturels).

Organiser la vie à 17 communes n'est pas une mince affaire car chacun d'entre nous avons nos façons de travailler, de gérer, d'organiser. Mais petit à petit, nous avons lancé quelques opérations gagnantes comme la mutualisation d'achat de micro-ordinateurs, de tableaux numériques interactifs pour les écoles, qui compte tenu du volume d'achat de la ville des Mureaux augmenté de nos propres investissements nous ont permis de mieux négocier et de faire de réelles économies.

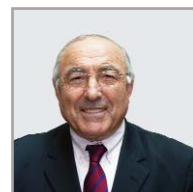
Tout cela semblait bien lancé quand l'Etat par l'intermédiaire de M Le Préfet au cours d'une réunion nous informait que finalement l'article 10 de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des mé-

tropoles adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat prescrit l'obligation pour les regroupements intercommunaux des départements de la Seine et Marne, de l'Essonne, des Yvelines et du Val d'Oise, de former des ensembles d'un seul tenant (continuité territoriale) et sans enclave d'au moins 200 000 habitants.

Après un moment d'étonnement, de questionnement, voire d'incompréhension sur ce nouveau découpage et sans doute pour battre le fer quand il est chaud, M le Préfet nous informait que pour ce qui concernait notre territoire, celui de la Seine Aval, il proposerait au Préfet de Région un territoire allant de Mantes à Poissy et regroupant environ 400 000 habitants.

Et pour couronner le tout, la mise en place de cette nouvelle structure sera effective le 1er janvier 2016.....

Nous partîmes à 22 000 habitants en communauté de communes jusqu'en 2013 à 70 000 habitants en communauté d'agglomération jusqu'à 2015 et mais par un prompt renfort, nous nous vîmes 400 000 habitants en arrivant au port. La bataille sera sans doute redoutable, espérons que la victoire soit éclatante (tiré du Cid, extrait acte IV, scène 3) Jamais cette citation, un peu adaptée, n'a été autant d'actualité.....



**Julien Crespo**

*1<sup>er</sup> Vice Président de Seine & Vexin*

Bureau de la Communauté d'Agglomération lors de sa séance du 27 juin 2014 dans la salle du Conseil de la mairie de Vaux-sur-Seine





## NOUVEAU VISAGE

Edwige Payet a été recrutée le 18 juin dernier en remplacement de Françoise Crespo qui nous a quittés pour de longues vacances.



Madame Payet nous vient de Sartouville et coordonnera les affaires scolaires, l'enfance et la jeunesse et les associations.

**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2014**  
LE SERVICE SCOLAIRE SERA OUVERT AU PUBLIC

**Mardi après-midi**  
de 14 h 30 à 17 h 45  
**Mercredi toute la journée**  
9 h à 11 h 45 et 14 h 30 - 17 h 45  
**Jeudi après-midi**  
14 h 30 - 19 h 45  
**Vendredi après-midi**  
de 14 h 30 à 17 h 45

## LA GRÊLE À VAUX

Le dimanche 8 juin, en fin de journée, une tempête de grêle exceptionnelle s'est abattue sur la commune. Des grêlons de la taille d'une balle de ping-pong ont endommagé de nombreuses toitures de vérandas, quelques toits de tuiles et quelques « skydômes ». De nombreux véhicules ont également été endommagés, pare-brises éclatés ou carrosseries bosselées.



Les assurances multirisques habitation couvrent généralement le risque de grêle, celle-ci n'étant pas considérée comme catastrophe naturelle.

La difficulté était plutôt de trouver les artisans compétents et disponibles, cet événement climatique ayant surchargé leurs plannings.

Précision technique : les toitures de véranda en polycarbonate ont mieux résisté que celles en méthacrylate.

**12<sup>ÈME</sup> RONDE VAUXOISE LE 28 SEPTEMBRE**  
Dès 8 h 30 Parc de la Martinière

Logos: A.T.C.T.P. VILLE DE VAUX-SUR-SEINE, S.A.S. TAQUET, Agence PEUGEOT, Yves NEUMANN, Farida MATRAT, EPHÉLIDE Beauté, JARDINOV.

## TRAVAUX D'ÉTÉ

Pour des raisons pratiques et techniques, certains chantiers sont réalisés en priorité en été.

C'est le cas de la rue Romefort dont les travaux de reprise complète ont débuté le 7 juillet.

La chaussée sera complètement ouverte, afin de refaire le soutènement grâce à des profils en « L ».



Nous en profiterons pour reprendre les eaux pluviales, et l'éclairage public. Le stationnement des véhicules y sera délimité, et le trottoir réhabilité. Fin des travaux prévue pour le mois d'août, et rétablissement des sens de circulation dans le Chemin des Clos.

Afin de ne pas perturber les enfants, et de ne pas gêner le travail des professeurs des écoles et de leurs élèves, l'agrandissement de la cour de l'école primaire avec la création d'un nouveau préau a commencé dès la fin de juin. Compte tenu des délais de réalisation, les travaux se poursuivront tout l'été et devront se terminer en octobre.

Avec l'été, d'autres travaux ont été menés à leur terme : assainissement, voirie et éclairage public sont terminés entre les chemins des Hauts Vals, des Valences, des Hulins, des Petits Hulins.



**RÉSEAU DE BORNES  
DE RECHARGE ÉLECTRIQUE**

Les 21 principales collectivités du territoire Seine Aval et l'EPAMSA ont choisi SO-DETREL, filiale du groupe EDF dédiée au développement de la mobilité électrique, pour déployer et gérer leur futur réseau de bornes de recharge accessibles au public. L'objectif : encourager la mobilité électrique dans le Nord des Yvelines, de Poissy à Bonnières-sur-Seine.

Seine Aval sera le premier territoire à bénéficier des aides du dispositif de la région Ile-de-France « Nouveaux Véhicules Urbains » suite à la délibération du 18 juin. Dès 2011-2012, Seine Aval – territoire de 400 km<sup>2</sup> et 390 000 habitants, regroupant 51 communes et 7 intercommunalités le long de la Seine, à 25 mn de la Défense – s'est engagé dans la mobilité électrique via l'expérimentation nationale SAVE (Seine Aval Véhicules Électriques).

Le territoire passera ainsi de 54 à près de 150 points de charge entre 2014 et 2015 soit un total de 65 bornes de recharge accélérée (3-22 kw) dont 2 bornes pour Vaux-sur-Seine : parking de la Mairie et parking de la gare.

Complémentaire de la recharge privative à son domicile ou sur son lieu de travail, la recharge accélérée permet à l'utilisateur d'une voiture électrique de récupérer l'autonomie de sa batterie en une heure environ, le temps d'une course ou d'un rendez-vous.





*La première édition de "Vaux-Vacances" a eu lieu du 7 au 13 Juillet 2014 et a rassemblé autour d'un même événement de nombreuses associations vauchoises et commerces.*

*Dans une ambiance estivale les Vauchois de tous âges ont pu se détendre sous les arbres du parc de la Martinière dans des chaises longues et profiter de nombreuses animations et ateliers découvertes gratuits : Zumba, Karaté, peinture, dessin, Do In, danse contemporaine, tennis, Postural Ball, Ping-Pong, maquillage pour enfants., badmington, structure gonflable, projection de films et documentaires...*

**Mariéva Sanséau-Baykara**

*Maire adjoint aux affaires culturelles, aux Fêtes, Animation & Vie des quartiers*



Tout cela au son d'une programmation musicale éclectique concoctée par la bibliothèque. Celle-ci avait également accroché d'adorables "niches à livres" dans les arbres, un libre-service de la lecture qui a fait bien des heureux. L'animateur de L'orangerie et son public d'adolescent a activement participé en organisant divers jeux et se mêlant à toutes les activités.

Un loto sportif gratuit a été organisé toute la semaine donnant lieu à une remise de lots le soir du bal du 13 Juillet.

Malgré le mauvais temps nous obligeant à nous replier à l'Espace Cuche ( revisité telle une plage de vacances pour l'occasion) les activités ont bien toutes eu lieu.

Ce moment d'échange avec les Vauchois a créé de belles rencontres, certains habitants conquis par le projet sont venus spontanément se proposer pour de l'aide.

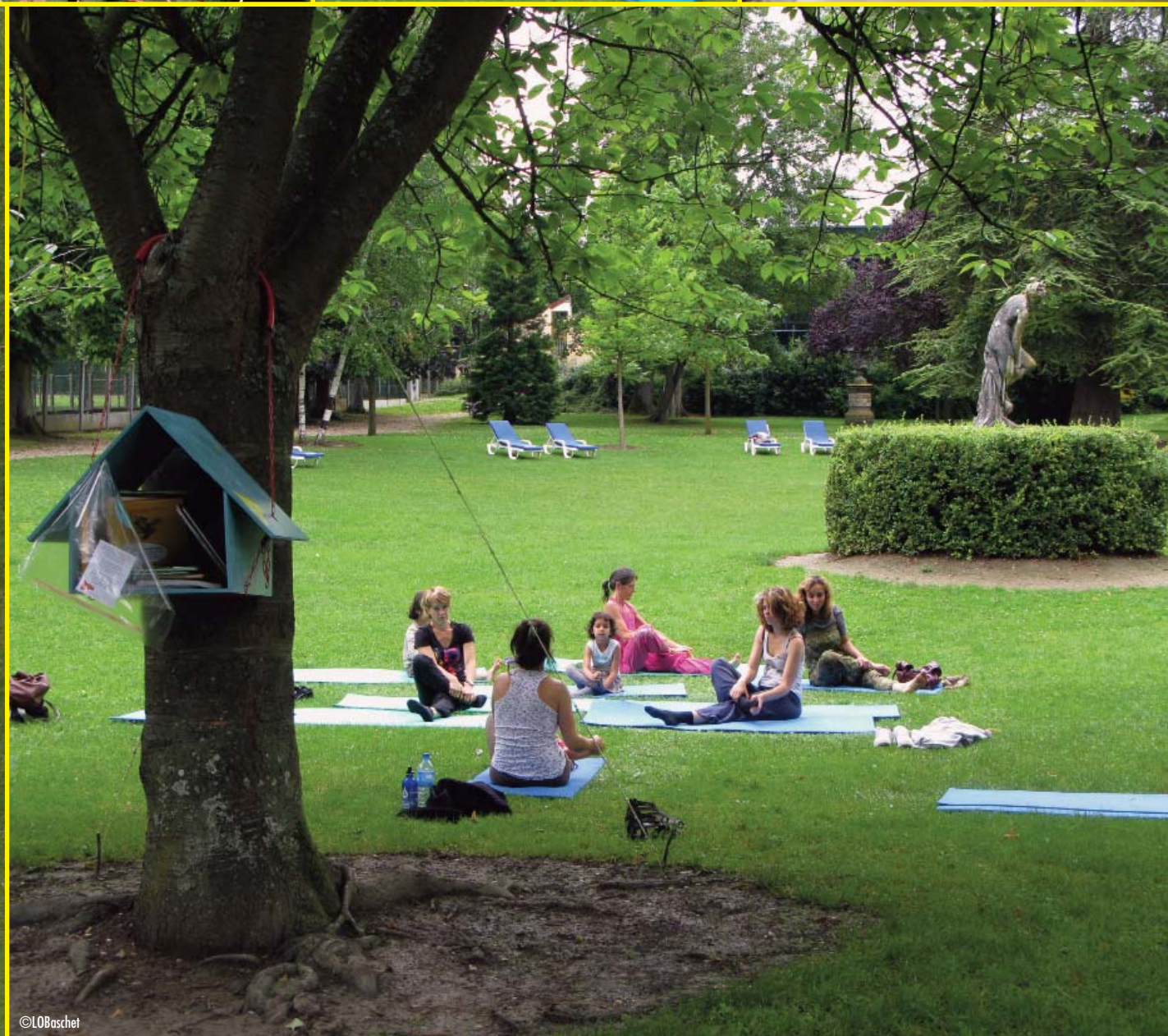
Les équipes communales et de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour faire exister ce projet novateur, l'année prochaine... Car oui, il y aura une deuxième édition! Nous tiendrons compte de toutes vos remarques et vous solliciterons davantage pour nous assister puisque tel a été le souhait souvent formulé et nous nous en réjouissons d'avance. Un dernier mot pour vous rappeler que tous les intervenants des associations sont venus gratuitement sur leur temps de vacances vous faire partager leur passion et seront au forum des associations le Dimanche 7 Septembre à partir de 9 h.

Nous tenons à remercier les commerçants Crousty Pizza et Palm'Island qui ont participé à V.V en proposant un menu livré sur place à tarif unique (5 €) ainsi que tous les bénévoles qui ont tenu pendant toute la semaine les stands de glaces et boissons pour la commune.

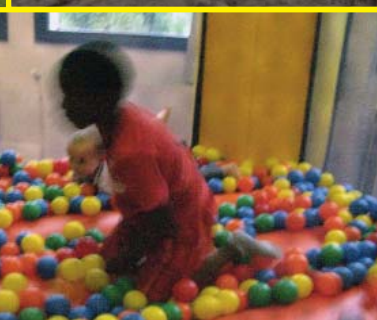
Un grand merci aux associations : ADGV ; cours de peinture Françoise David Leroy, Corinne Pagny et Luc Baschet ; L'atelier pour Tous ; Les voix du Baobab ; Postural Ball ; Acadra ; Contre Champs ... A la société Mod'Image pour le prêt du matériel (tables et chaises longues) ainsi qu'aux commerces pour les lots offerts du loto sportif : Vival Casino ; Opti'soins ; Sandrine et Adeline coiffure ; Bergamote ; Bowling center et Beauty Success.







©LOBaschet





**RÉFÉREND DE QUARTIER**

Pour être référend de votre quartier ou pour préparer la fête des voisins, venez vous inscrire au stand qui se tiendra le dimanche 7 septembre au forum des associations.

Vous êtes nouvel arrivant dans notre commune ? Venez vous faire connaître ce même jour auprès de notre équipe, présente pour vous accueillir et répondre à vos questions.

**Martine Gardin**

*Conseillère municipale déléguée  
aux fêtes et animations de quartiers*

**Michel Vignier**  
Conseiller Général  
des Yvelines



**PERMANENCES 9 h - 11 h 30**

*Mairie de Meulan  
Mairie des Mureaux*

MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS  
01 30 91 37 14



Ami propriétaire de chien, si tu es un ami des animaux, sois aussi un ami de ta ville. Amis des bêtes, changez vos mau-

vaises habitudes, simplement par respect de l'autre. Nous retrouverons enfin des trottoirs avenants, comme ils devraient l'être, le coup de balai commence par cette prise de conscience.

Moins de crottes et plus d'espaces propres !

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

La fête de la musique 2014 a battu son plein cette année avec une fréquentation de plus de 500 personnes. Le programme riche et varié présenté avec humour par Denis Deutch a donné la part belle aux artistes vauvois :

DUSCK (Nathan) et ses duos avec The Preacher ; B.B (guitare) ; Classik et Naloush ont ouvert le bal avec talent suivi des chanteurs de l'association Vocalises dont le choix de chansons a ravi le public. Un flashmob (chorégraphie surprise - montage mis en ligne d'ici septembre) organisé par la commission culturelle, est venue ponctuer la soirée. L'animateur Christopher et les jeunes de l'Orangerie ont répété pendant 6 semaines avec Sophie Watremetz (chorégraphe et ex athlète Nike)...

Vous avez d'ailleurs été nombreux à filmer ce moment et à le diffuser sur les réseaux sociaux ! Ce flashmob a eu la particularité

d'avoir été exécuté sur la chanson "neuf" écrite et interprétée par TSITSIA qui n'est autre qu'Alexandra Tchaikovski. Celle-ci nous a ensuite régalié d'un mini récital tiré de son spectacle. Les Latino funks, groupe phare de la soirée, ont fait danser et chanter le public sur des reprises de standards de musiques funks et latinos endiablées.

Le traditionnel feu de la Saint-Jean a brûlé et réjouit comme toujours petits et grands.

Un grand merci à tous les artistes, à B.B Sound pour le son et la lumière ainsi qu'à tous les bénévoles fidèles au poste chaque année et sans qui aucune manifestation ne pourrait se faire.

Pour revoir les moments forts de la fête de la musique : [www.vauxsurseine.fr](http://www.vauxsurseine.fr)

**TRIBUNE D'EXPRESSION**

VOS ÉLUS DU GROUPE VAUX AVEC VOUS ! AU CONSEIL MUNICIPAL

Comme vous le savez, nous avons constitué l'association Vaux Avec Vous ! afin de poursuivre et développer notre action dans la durée pour le changement, le développement et une réelle démocratie moderne ET PARTICIPATIVE à Vaux sur Seine qui en a grand besoin.

Nous avons lancé LE JOURNAL !, périodique d'informations et d'expressions libres où nous vous informons de tout ce que nous mettons en place pour promouvoir le mieux vivre POUR TOUS à Vaux sur Seine.

Nous souhaitons à tous un bon été et rendez-vous au prochain numéro du JOURNAL ! début septembre dans toutes les boîtes aux lettres et sur notre site [www.vauxavecvous.org](http://www.vauxavecvous.org)

Pour nous contacter : [contact@vauxavecvous.org](mailto:contact@vauxavecvous.org)

Vos élus : Jean Pierre ZOLOTAREFF – Philippe FERRAND – Marie TOURNON



## CONSEIL MUNICIPAL

### extraits de la séance du 9 juillet 2014



**Etaient présents :** M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Eliane Préault, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents :** M. Jean-Pierre Couteau, M. José Harter, M. Patrice Lesage, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Naziha Benchehida.

#### Pouvoirs :

M. Jean-Pierre Couteau a donné procuration à Mme Corinne Robin.  
M. José Harter a donné procuration à Mme Brigitte Chiumenti.  
M. Patrice Lesage a donné procuration à Mme Martine Gardin.  
Mme Sylvie Leclercq a donné procuration à Mme Aurore Lancéa.  
M. Kamal Hadjaz a donné procuration à Mme Mariéva Sanseau-Baykara.

**Soit :** En exercice : 27    Présents : 21    Votants : 26

#### ORDRE DU JOUR

M. Crespo souhaite que soit rajouté à l'ordre du jour un point relatif à une demande de subvention pour l'acquisition d'une parcelle en Espace Naturel Sensible.

Par ailleurs, il informe l'Assemblée que les questions orales adressées par M. Zolotareff par mail seront abordées en fin de séance.

#### ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

M. Jean-Claude Waltrégnny a été élu secrétaire de séance.

#### ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2014

En complément du compte-rendu de la séance du 3 juin 2014, M. Crespo précise que la future carte intercommunale se dessine de Mantes à Poissy. Cette nouvelle structure intercommunale se composerait de 400 000 habitants et prendrait la forme d'une Communauté d'agglomération, avec les compétences obligatoires d'une telle structure qui devrait compter, au prorata de la population, 141 délégués communautaires dont 1 seul pour la Commune de Vaux sur Seine.

M. Crespo rappelle que la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin vient à peine de se constituer qu'il faut déjà réfléchir à une plus grande échelle, avec les conséquences que cela entraîne sur la vie des syndicats : Il n'est plus nécessaire de se précipiter pour dissoudre les syndicats si en 2016 certaines compétences sortent du périmètre d'intervention de la Communauté d'Agglomération tel la petite enfance, le périscolaire...

M. Zolotareff ne peut se prononcer sur l'adoption du compte-rendu puisque ce point fait partie des questions orales qu'il souhaite formuler en fin de séance.

**A la majorité absolue (3 voix contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le compte-rendu de la séance du 3 juin 2014 est adopté.**

#### DÉCISIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance :

- Le 24 juin 2014, décidant de confier à l'entreprise BATI-OUEST le lot n°1 Fondations spéciales dans le cadre du marché de l'extension et la couverture partielle de la cour de l'école Marie-Curie d'un montant de 25 900 € HT.
- Le 24 juin 2014, décidant de confier à l'entreprise BATI-OUEST le lot n°2 Gros œuvre dans le cadre du marché de l'extension et la couverture partielle de la cour de l'école Marie-Curie d'un montant de 169 029 € HT.

M. Crespo précise que les travaux ont débuté et qu'ils seront réalisés sans interruption, au-delà de la rentrée scolaire. Tout sera mis en œuvre afin que les travaux ne perturbent pas les écoliers.

#### CONTRAT RÉGIONAL TERRITORIAL : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Crespo informe l'Assemblée que la Commune de Vaux-sur-Seine souhaite contractualiser avec le Conseil Régional d'Ile-de-France pour le financement d'un programme d'investissement dans le cadre d'un contrat régional territorial qui doit comporter au moins deux actions dont la principale ne peut pas représenter plus de 70% du montant total du contrat. Il s'agirait de la restructuration des services techniques et la rénovation du COSEC pour un montant de 810 000 € HT et de la construction d'un nouveau gymnase pour 1 800 000 € HT.

La dépense subventionnable est plafonnée pour la Commune de Vaux sur Seine à 2 753 215 € HT.

Le taux d'intervention régional de base de 15% peut être bonifié selon différents critères liés à la réduction des inégalités sociales et territoriales, à la réduction des carences en matière de logements sociaux, à l'éco-responsabilité et à l'exemplarité vis-à-vis du SDRIF.

Ainsi, compte-tenu du respect des obligations triennales en matière de construction de logements sociaux et de la qualité environnementale de la construction du gymnase, 10% de bonification pourrait être escomptée.

Ces projets pourraient par ailleurs bénéficier de subventions départementales à hauteur de 30%.

M. Crespo rappelle que l'étude réalisée par l'Association « Energies Solidaires » avait constatée de grandes déperditions thermiques au COSEC, d'où la nécessité de procéder à son isolation.

Le groupe *Vaux avec Vous* approuve les travaux mais regrette que le taux de subvention attendu n'atteigne pas 50%, comme cela semble possible.

M. Crespo informe le Conseil Municipal qu'il n'est pas possible d'avoir 50 % du Conseil Régional, qu'il a rencontré les techniciens du Conseil Général et du Conseil Régional pour le montage de ces opérations et qu'ils ont stipulé les taux de financement à attendre.

suite page 44



Il ne remet pas en doute la parole de ces techniciens et demande à M. Ferrand son aide pour obtenir un taux supérieur, sans grand espoir.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le programme et autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional.**

#### ● PÔLE INFORMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Crespo rappelle que lors de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque en 2006, un espace multimédia doté de 4 postes informatiques ainsi qu'une imprimante avaient été mis à la disposition du public. Ces postes devenus obsolètes et ne fonctionnent plus.

Le remplacement de ce pôle informatique pourrait permettre la consultation sur place du site internet de la bibliothèque. Les publics ciblés pourraient être de tous âges, en lien avec les scolaires, les adolescents, les moins jeunes, les non équipés en informatique...

Le Conseil Général aide la mise en place d'espaces publics numériques à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable plafonnée à 5 000 € HT par poste.

Une 1<sup>ère</sup> estimation du coût serait de 3 000 € HT pour 4 postes avec une imprimante en réseau.

M. Zolotareff juge cette estimation peu élevée et s'interroge sur la maintenance.

M. Crespo précise que la commune a contractualisé un contrat de maintenance pour l'ensemble du parc informatique municipal. Il rappelle par ailleurs que le groupement d'achat du matériel informatique avec la Ville des Mureaux permet d'obtenir des prix très avantageux (495 € HT par ordinateur équipé de logiciels Windows).

M. Zolotareff réitère son souhait d'équiper les postes informatiques de logiciels libres, d'autant que la bibliothèque apparaît moins lourde en terme de gestion.

M. Crespo ne pense pas que cela soit possible, compte-tenu de la spécificité du logiciel de gestion avec notamment la lecture des codes-barres...

**A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le programme et autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.**

#### ● PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT : APPROBATION

M. Crespo rappelle que par délibération en date du 5 mars 2014, le Conseil Municipal a approuvé le projet de zonage d'assainissement et a décidé de soumettre celui-ci à enquête publique qui s'est déroulée du 5 mai 2014 au 5 juin 2014 inclus. Le Commissaire enquêteur a, en date du 13 juin 2014, rendu ses conclusions. Celui-ci a émis un avis favorable assorti des 2 recommandations suivantes : la précision d'un calendrier prévisionnel et du caractère obligatoire du raccordement.

M. Moneyron constate que l'assainissement collectif a fortement progressé sur la Commune en quelques années.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de zonage d'assainissement**

#### ● EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE L'ÎLE DE VAUX : SIGNATURE DU MARCHÉ ET CONVENTION AVEC L'ASA.

M. Crespo rappelle que par délibération en date du 2 septembre 2013, le Conseil Municipal a adopté l'avant-projet d'extension du réseau communal d'assainissement sur l'Île-de-Vaux et a autorisé le Maire à engager la procédure de marché public.

Après l'analyse des offres par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, l'offre de l'entreprise S.F.D.E a été retenue : elle consiste à la mise en place d'un

réseau fonte avec aéro-éjecteurs. Afin que ce réseau soit complètement étanche, les travaux chez les particuliers seront également réalisés dans le cadre de ce marché, d'un montant total de 1 800 922, 60 € HT.

Conformément aux résolutions prises par les membres de l'Association Syndicale Autorisée des propriétaires de l'Île de Vaux lors de l'Assemblée Générale du 18 mai 2014, les 93 iliens rembourseront à la Commune la part des travaux non subventionnée, soit 5 740, 79€ (à confirmer lors des notifications de financement).

M. Crespo précise que grâce au bon taux de subventionnement attendu, la redevance assainissement n'augmentera pas.

Par ailleurs, il informe le Conseil Municipal qu'une demande anticipée de démarrage des travaux a été formulée afin d'éviter que les travaux aient lieu lors de la remontée de la nappe.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché et à signer une convention avec l'ASA pour préciser les modalités de remboursement.**

#### ● GROUPEMENT DE COMMANDES ACHAT DE GAZ : ADHÉSION

M. Lerma, délégué de la Commune auprès du SEY, précise que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Ainsi, conformément aux articles L.333-1 et L.441-1 du Code de l'Energie, tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques.

Aussi, certains tarifs réglementés de vente (TVR) sont amenés à disparaître et cette suppression des tarifs réglementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis aux règles du Code des marchés publics.

- Suppression au 1<sup>er</sup> janvier 2015 des tarifs réglementés de vente de gaz pour les bâtiments dont la consommation de gaz naturel excède 200 000 kWh par an ;

- Suppression au 1<sup>er</sup> janvier 2016 des tarifs réglementés de vente de gaz pour les bâtiments dont la consommation de gaz naturel excède 30 000 kWh par an (et 150 000 kWh pour les copropriétés).

Dans le cadre de sa mission d'autorité concédante, le SEY propose de lancer sur le territoire des Yvelines un groupement de commandes d'achat de gaz naturel. Ce groupement visant à obtenir, de par une mutualisation des besoins, les meilleures conditions financières pour les communes et à les aider à se mettre en conformité avec les nouvelles obligations législatives.

A compter de 2015, le SEY, coordonnateur du groupement sera indemnisé des frais afférents au fonctionnement (mise à disposition de moyens, rédaction des documents de consultation, publication des offres, etc...) par une participation financière versée chaque année par les membres du groupement (soit 531 € pour Vaux).

Pour mémoire, les consommations communales de gaz s'élèvent à près de 50 000 € par an.

M. Lerma précise que les 200 communes qui composent le SEY, soit près de 982 000 habitants, sont toutes parties prenantes pour cet achat groupé. Une baisse de 20% du prix du gaz peut être escomptée. Ce marché sera réservé aux collectivités territoriales.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte constitutif du groupement de commandes.**

#### ● ANIMATIONS COMMUNALES : FIXATION DES TARIFS

Mme Mariéva Sanseau-Baykara, maire adjointe à la culture, aux fêtes et à l'animation, rappelle que la Commune est appelée à percevoir un certain nombre de recettes lors des différentes animations qu'elle pro-



gramme. La tarification qui n'a pas évolué depuis 2008, doit être fixée par le Conseil Municipal.

Elle propose de nouveaux produits (brochettes de veau, petits fours...) et de nouvelles formules.

Pour répondre aux demandes des familles, M. Zolotareff souhaite que soit rajoutée la vente de grandes bouteilles d'eau.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la tarification suivante : (liste consultable affichée en mairie et sur le site internet).**

#### ● PRISE EN CHARGE D'UNE DÉPENSE EXCEPTIONNELLE

M. Crespo rappelle que le 7 février 2014 des vents violents se sont abattus sur la Commune entraînant des chutes de branches d'arbres. La voiture d'un Vauxois stationné sur le parking de la résidence LOGIREP sise 3 bis, rue du Général de Gaulle a subi de profonds dommages du fait de la chute d'un arbre communal. Il est précisé que ce sinistre n'est pas couvert par l'assurance de la ville et que l'assurance du riverain ne prend pas en charge la franchise de 350 €.

M. Crespo situe cet arbre sur le terrain d'assiette du futur parc du ru Gallet, en attente d'aménagement.

M. Zolotareff ne comprend pas pourquoi l'assurance de la ville ne prend pas en charge cet incident.

M. Crespo précise qu'il s'agit d'un événement couvert par l'assurance véhicule du propriétaire, hors franchise : le montant de la franchise dépend du niveau de garanties pris.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise à titre exceptionnel la prise en charge de la franchise.**

#### ● INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE BIENS SANS MAÎTRE

M. Bréard, maire adjoint à l'aménagement urbain et à l'environnement, rappelle que la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales attribue la propriété des immeubles vacants aux communes et non plus à l'Etat auquel restent transférés de plein droit les biens entrant dans le cadre des successions en déshérence.

Sont considérés comme n'ayant pas de maître, les biens qui :

- soit font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

- soit sont des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées. 19 biens immobiliers ont fait l'objet d'une enquête préalable qui a confirmé la présomption de leur statut de « bien sans maître » :

**(liste des parcelles consultable en mairie et sur le site internet).**

Aucun propriétaire ne s'est manifesté dans le délai de 6 mois à l'issue de la constatation par arrêtés du Maire de la vacance, affichés en Mairie et sur les parcelles et publiés dans un journal d'annonces légales.

Certains riverains se sont portés acquéreurs de parcelles voisines de leur propriété, principalement sur les parcelles en limite de la commune de Boisemont.

M. Ferrand pense qu'une erreur concerne la parcelle AM 320, parcelle bâtie.\*

**A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à incorporer ces biens présumés sans maître dans le domaine communal.**

\* Il s'agit en fait de la parcelle AM260 pour laquelle la procédure de biens sans maître a été menée.

#### ● ACQUISITION DE TERRAINS EN ESPACE NATUREL SENSIBLE : DEMANDE DE SUBVENTION

M. Bréard, maire adjoint à l'aménagement urbain et à l'environnement,

rappelle que la Commune de Vaux-sur-Seine poursuit sa politique volontariste d'acquisition de terrains en zone inondable en vue de constituer des espaces verts ouverts au public. Sente des Hauts-Près, des jardins familiaux ont ainsi été aménagés sur 1520 m<sup>2</sup> (10 lots).

Des propositions d'acquisition ont été faites aux propriétaires de terrains proches non entretenus afin de poursuivre la mise en valeur de ce secteur. Mme JACOB, propriétaire de la parcelle AM 317, d'une superficie de 466 m<sup>2</sup>, souhaite céder sa propriété au prix de 1 000 €, les frais d'acte étant supportés par la Commune.

Cette acquisition peut faire l'objet de financement de la part du Conseil Général (50%) et Agence des Espaces Verts (30%).

Cette parcelle pourrait éventuellement être aménagée en « parc de stationnement vert » dans le cadre de l'aménagement du parc du ru Gallet ou des jardins familiaux.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle AM 317 au prix de 1 000 € et autorise le Maire à solliciter les subventions du Conseil Général et du Conseil Régional.**

#### ● RAPPORT 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

En vertu de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le service assainissement doit être présenté par le Maire dans les 6 mois qui suivent l'exercice concerné.

C'est l'objet de cette présentation de M. Crespo qui ne nécessite pas de délibération.

**NB : le rapport annuel est consultable en Mairie.**

#### ● NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : CRÉATION DE POSTES D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2<sup>e</sup> CLASSE

Mme Corinne Robin, maire adjointe aux affaires scolaires, à la bibliothèque, à l'enfance et à la jeunesse et sports, informe l'Assemblée que la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires à compter de la rentrée 2014/2015 nécessite le recrutement de personnel, en complément du personnel communal.

Le recrutement est en cours. Une vingtaine d'animateurs devra être recrutée pour organiser au mieux ces temps de détente, après la pause méridienne. Certains animateurs ne pourront pas être disponibles les 4 jours de la semaine.

Les animateurs seront recrutés sur la base de l'indice majoré 327, soit près de 10 € brut de l'heure.

M. Zolotareff propose que les animateurs soient rémunérés 10 € net de l'heure.

Mme Robin stipule que les animateurs sont toutefois rétribués sur la base d'une heure alors qu'ils ne travaillent que ¾ d'heure, soit + 25% soit l'équivalent de 10 € net.

M. Zolotareff souhaiterait connaître la qualification du personnel qui doit intervenir : il préconise au minimum le BAFA ou 3 années d'expérience. Mme Robin rappelle que la loi n'exige pas le BAFA ni des normes d'encadrement. Elle précise que les personnes recrutées sont toutes qualifiées au-delà du BAFA. Toutefois, la commune pourrait être amenée à recruter des étudiants qui n'auront pas toujours de qualifications de type BAFA.

M. Crespo souligne que les parents font confiance au monde associatif pour l'encadrement d'activités extra-scolaires : ce seront en partie les mêmes personnes qui devront intervenir, les parents n'ont pas de soucis à avoir.



Mme Robin restera vigilante au regard des finances communales ; il faut ajouter aux rémunérations, les dépenses d'achat de matériel. Elle précise qu'un bilan des NAP sera réalisé à la fin décembre 2014. Si le dispositif ne convient pas aux parents et/ou aux animateurs, les NAP se dérouleront alors après 16h et correspondront à une simple garderie.

**A la majorité absolue (3 voix contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal autorise la création de 30 postes d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe, à temps partiel (4h par semaine).**

#### ● RÈGLEMENT INTÉRIEUR : MODIFICATION

M. Crespo rappelle que par délibération en date du 15 avril 2014, le Conseil Municipal a adopté son règlement intérieur.

Compte-tenu des dissensions au sein du groupe d'opposition, il est proposé au Conseil Municipal de modifier l'article 27 de la façon suivante :

1) La répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à :

- 1/4 de page du « Vaux Magazine » sans que l'espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité ne dépasse 1/2 page.

- 1/8 de page du « Vaux Nouvelles » sans que l'espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité ne dépasse 1/4 page.

2) La répartition de l'espace d'expression réservé au groupe de la majorité est fixée à :

- 1/2 page du « Vaux Magazine » ; 1/4 de page de « Vaux Nouvelles »

M. Zolotareff prend acte que ses courriers et interventions ont été pris en compte. Il précise qu'il ne revendique pas la proportionnalité par rapport au nombre de personnes (3 pour le groupe Vaux avec Vous, 1 pour Mme Benchehida). Il regrette toutefois de n'avoir qu'1/4 de page soit à peine 2% de la pagination de la dernière publication.

M. Baschet considère ce calcul erroné car l'ensemble des pages concerne des informations communales à destination de l'ensemble des Vauxois.

M. Zolotareff souhaiterait 1/2 page dans « Vaux nouvelles » et 1 page dans « Vaux magazine ».

M. Crespo ne souhaite pas que les publications communales deviennent des tribunes d'expression politiques et ne souhaite pas accéder à la requête de M. Zolotareff qui publie par ailleurs un journal d'informations au nom du groupe Vaux avec Vous.

**A la majorité absolue (3 voix contre : Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 27 du règlement intérieur tel que présenté.**

#### QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

- Mme Mariéva Sanseau-Baykara, maire adjointe à la culture, aux fêtes et à l'animation, présente l'animation « Vaux Vacances » qui se déroule correctement malgré le temps peu propice aux activités extérieures.

Onze associations sont présentes durant cette semaine. Elle remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour cette animation à destination de l'ensemble des vauvois.

- M. Crespo laisse la parole à M. Zolotareff afin qu'il puisse aborder les questions orales qu'il a transmis par mail.

- Mme Tournon souhaite que la lettre qu'elle a adressé à l'ensemble des élus de la majorité soit jointe au compte-rendu de la séance du 9 juillet pour compléter le PV de la séance du 3 juin 2014.

M. Crespo rappelle que ne sont pris en compte dans les comptes rendus que les événements qui sont intervenus lors des séances. Aussi n'est-il pas possible de rajouter cette lettre.

M. Zolotareff juge les propos tenus par M. Crespo tendancieux à l'encontre de Mme Tournon, tout comme ceux tenus à Mme Benchehida relatif à ses volets blancs.

M. Crespo demande à Mme Tournon de préciser de façon explicite les propos qu'il aurait tenu à son encounter sans obtenir de réponse. Il en va de même pour Mme Benchehida, est-ce tendancieux de dire qu'elle a peint ses volets en blancs alors que le PLU l'interdit ?

Mme Tournon souhaiterait qu'un panneau « Défense de déposer des déchets et des encombrants au sol sous peine de poursuites » soit apposé route de Pontoise, à la hauteur de la RD 922. M. Bréard stipule que ce panneau devra être fluorescent car les dépôts sont laissés de nuit. M. Ferrand pense qu'il est possible d'alimenter le panneau par énergie solaire. M. Bréard précise qu'à chaque nouveau dépôt des indices sont recherchés pour trouver les coupables.

Il rappelle que le PNR octroie une subvention annuelle pour retirer les déchets et qu'elle est régulièrement demandée.

M. Crespo précise que c'est le Conseil Général qui a autorité sur cette portion de route départementale, hors agglomération. Il conseille à Mme Tournon de faire un courrier en ce sens. Il rappelle que les panneaux n'interdisent pas les dépôts.

M. Bréard précise que les dépôts ont lieu principalement de nuit et le week-end par des artisans qui ne souhaitent pas payer les mises en décharge.

M. Zolotareff considère qu'un signe supplémentaire ne peut pas nuire.

M. Crespo veut bien rajouter un panneau d'interdiction mais pas un agent communal derrière chaque panneau.

- M. Zolotareff remercie le Maire de l'entretien effectué sur les parterres devant la Mairie.

M. Crespo indique que cet Espace Vert fait l'objet d'un entretien comme l'ensemble des Espaces Verts communaux.

- M. Zolotareff avait souhaité des compléments d'informations concernant l'organisation des NAP et s'excuse auprès de Mme Robin car les informations ont bien été communiquées aux parents d'élève. Mme Robin réaffirme qu'il n'y a pas suppression du restaurant scolaire comme l'indique M. Zolotareff le mercredi mais bien service de restauration pour les enfants inscrits au centre de loisirs pour l'après-midi.

Mme Robin informe l'Assemblée d'une ouverture de classe à l'école élémentaire : Mme Titeux en a informé les représentants des parents d'élève 3 jours avant les vacances.

Cette nouvelle classe sera installée dans la bibliothèque de l'école qui n'est plus utilisée.

- M. Zolotareff souhaite obtenir la liste du personnel communal.

M. Crespo lui remet l'organigramme des services communaux.

- M. Zolotareff demande la mise en place d'une commission paritaire majorité-groupes minoritaires afin d'aborder la retransmission des séances du Conseil Municipal interdite dans le règlement intérieur.

M. Crespo remercie M. Zolotareff de lui indiquer 2 à 3 noms pour constituer cette commission à la rentrée de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50



**Police secours 17  
Pompiers 18  
Samu 15**

*Bureau de police de Meulan* 01 34 92 53 20  
*Commissariat des Mureaux* 01 34 92 49 00  
*Gendarmerie* 01 30 99 48 66  
*Préfecture Versailles* 01 39 49 78 00  
*Sous-Préfecture Mantes* 01 30 92 74 00  
*Communauté de Commune Vexin Seine (CCVS)*  
01 30 99 06 07  
*EDF Les Mureaux Dépannage gaz* 0 810 433 095  
*Dépannage électricité* 0 810 333 095  
*SPI Environnement* 01 39 70 20 00  
*SNCF gare* 01 34 74 09 38  
*S<sup>e</sup> navigation de la Seine* 01 30 37 06 33

**Santé**

*Centre méd. d'Évecquemont* 01 30 91 80 00  
*Hôpital Meulan* 01 30 22 40 40  
*Service des urgences* 01 30 22 43 33  
*Pharmacie du Pré Coquet* 01 34 74 09 60  
*Maison méd. de garde des Mureaux* FAIRE LE 15  
*ALDS soins à domicile* 01 34 74 80 60  
*Dentistes*  
*D<sup>r</sup> Brochery, Fulea* 01 34 74 94 50  
*Garde (dim. et jours fériés)* 01 39 51 21 21  
*Infirmières*  
*M<sup>me</sup> Saulay* 01 30 99 20 21  
*M<sup>me</sup> Devaux* 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76  
*Kinésithérapeutes*  
*E. André, T. Muller*  
01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13  
*J. Burlot* 01 34 74 40 31 & 06 07 39 20 46

**Médecins**

*Dr Guillauneuf* 01 34 74 14 20  
*Dr Malavialle, Moreau, Sevestre* 01 34 74 64 44  
*Garde (nuit, dim., fêtes)* 01 34 74 78 78  
*Pédicure - Podologue*  
*Cédric Scholer*  
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00  
*Psychothérapeute*  
*M<sup>me</sup> Le Guillevic* 01 34 74 22 73  
*Psychologue clinicien*  
*M Lalibert d'Anglas* 06 49 21 60 19

**Animaux**

*Fourrière canine (SACPA)* 01 47 98 43 72  
*Fourrière Yvelines* 01 34 89 05 47  
*Centrale canine* 01 49 37 54 54  
*Oasis Chenil Mantes* 01 30 94 06 80  
*SPA* 01 47 98 57 40  
*SPA Hermeray animaux non tatoués* 01 34 83 50 28  
*SPA Mantes/Buchelay* 01 30 33 38 04  
*SPA Orgeval* 01 39 08 05 08

**Vétérinaires**

*D<sup>r</sup> Giorgi* 01 39 70 62 90  
*D<sup>r</sup> Robinson, Sourceau* 01 34 74 66 00  
*Clinique Vét. Mantes-la-Jolie* 01 30 33 24 25  
*SOS Vét.* 01 39 72 52 52 / 01 48 32 93 30

**Divers**

*Dépannage auto Neumann* 01 34 74 21 12  
*Pompes funèbres : Meulan* 01 34 74 97 65  
01 30 22 09 02 - Les Mureaux 01 34 74 62 19  
*Taxis : Anne-Marie* 06 86 43 50 61  
*F. Gameiro* 06 07 77 61 07

**Services municipaux**

*Mairie* 01 30 99 91 50  
*contact@vauxsurseine.fr*  
*www.vauxsurseine.fr*  
*Police municipale* 06 72 91 18 82  
06 72 91 18 52 & 06 72 91 39 79  
*Ateliers municipaux* 01 30 99 47 95  
*Bibliothèque* 01 30 99 48 80  
*Centre de loisirs* 01 30 91 45 52  
*Cosec* 01 34 74 43 80  
*École maternelle* 01 34 74 25 77  
*École primaire du 87* 01 34 74 00 19  
*École primaire du 144* 01 34 74 58 74  
*Espace Marcelle-Cuche* 01 30 22 06 77  
*Orangerie* 01 30 22 25 92  
*Restauration scolaire* 01 34 74 72 93  
*Salle des associations* 01 34 74 53 91

**Social**

*Pôle Emploi* 3949  
*Emplois-Services* 01 30 99 06 07  
*CPAM* 01 34 92 88 30  
*accueil à domicile* 01 30 74 52 13  
*Maison de retraite Orpéa* 01 34 92 02 02  
*Permanence sociale* 01 34 92 87 20  
*PMI* 01 34 92 87 20

**Culte**

*Presbytère* 01 34 74 01 09  
*Pasteur Luc Olekhnovitch* 01 34 74 33 00

**ACCADRA**

M<sup>me</sup> Marta Bentkowski 01 30 99 11 09

**ADGV**

M<sup>me</sup> Caroline Louviaux 06 87 11 61 38

**Association Go-Am, Ung-No Lee**

M. Young-Sé Lee 01 34 74 37 27

**AOCGE (Ornithologie)**

M. Patrick Bibard 01 30 99 78 45

**ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)**

M<sup>me</sup> Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18

**ATCV (Tennis)**

M. Kamel Hadjaz : 06 14 48 04 62

**Atelier Caroline Viannay (art imprimé)**

Caroline Viannay 06 29 62 86 63

**Atelier dessin, pastel, peinture**

M<sup>me</sup> David-Leroy 01 39 74 56 04

**AVRIL**

M<sup>me</sup> Martine Mourier 01 30 99 64 43

**Amicale des donateurs de sang**

M. Sébastien Fontaine 06 84 56 79 93

**Bobines & Bambins**

Elise 06 74 06 06 27

**Contrechamps**

M. Alain Skadarka 01 30 99 07 19

**CSV (Pétanque)**

Cécile & Cécric Babouche 06 87 41 50 09

**CVVX (Club de voile)**

M. Daniel Scheltus 01 34 74 82 58

**ASSOCIATIONS  
VAUXOISES**



**École de cirque Du corps à l'âme**

Catherine Thieriot 06 80 99 08 42

**École de Musique Frédéric Chopin**

Anne-Sophie Fontaine 06 72 22 54 90

**Entre Seine et Jardins (collectif d'artistes)**

M. Gilles Le Dilhuidy 06 88 06 45 29

**ESV (Football)**

M. Henri-Claude Lauby 06 79 60 35 68

**FNACA (Anciens combattants)**

M. Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70

**Guitare en Val de Seine**

Guillaume Lalibert 06 64 36 83 31

**Handicap Prévention**

Thierry Chefdeville 06 86 28 16 93

**Judo-club**

M. Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72

**Karaté do Shotokan - École Omnisports**

M<sup>me</sup> Marlène Mercier 06 10 51 52 46

**La Saint-Hubert (Chasse)**

M. Daniel Rousseau 01 30 99 87 31

**Mosaïque et petits Cailloux**

M<sup>me</sup> Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45

**Musica Vaux association Léon Barzin**

M. J-L Lépinoy 06 88 76 14 75

**Passeport Jeunes**

M<sup>me</sup> Gardin 01 30 91 98 35

**Rencontres philosophiques**

M. Pierre Breynaert 01 34 74 93 80

**Secours catholique**

Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24

**Soif compagnie (théâtre)**

Claire Astruc 06 20 47 20 31

**Les voies du baobab**

Maria Alexandre : 06 60 95 97 18

**Trait d'union (Aide aux devoirs)**

M. Francis Wittmer 01 34 74 96 42

**TTCV (Tennis de table)**

M. François Lecouvey 01 39 70 98 18

**Vaux contre le cancer**

M. Marc Ferot 06 09 66 27 77

**VLV (Vaux Loisirs Voyages)**

M. Alain Gelot 01 34 74 16 20

**Vocalises (Chorale)**

M. François Wallach 06 03 63 93 8

